Au fil de Lyon

Magazine municipal

Avril Mai Juin 2022

::::::::::::::::::::::::::::::

- Budget participatif : à vous de jouer !

- Redécouvrir Lyon

- La ville à 30 km/H

- Cantines : du goût et du local

::::::::::::::::::::::::::::::

::::::::::::::::::::::::::::::

Au fil de Lyon

Magazine édité par la Ville de Lyon

Consultable sur lyon.fr/ appli Ville de Lyon

Mairie de Lyon – 69205 Lyon Cedex – 04'72'10'30'30

- Directrice de la publication :

Jeanne Rebuffat

- Rédacteur en chef :

David Besson

- Rédaction : Séverine Rapert-Andrieu, Jocelyn Blanc, Eric de Rodellec, Solenn Charlou, Muriel Chaulet

- Crédit photos :

Muriel Chaulet, sauf mention

- Création maquette :

Pamplemousse

- Réalisation : Micro 5

- Impression : FOT

Imprimé sur papier 100% recyclé

- Distribution : Mediapost

Tirage : 295000 e

# Edito.

# Pour vous et avec vous

Pour qui aime sa ville, connaît son quartier, est attaché à là où il vit, c’est une expérience quotidienne d’en observer les changements petits ou grands, au fil du temps. Certaines choses disparaissent, d’autres apparaissent et le sentiment que c’est un processus qui nous échappe existe pour nombre d’habitantes et d’habitants. Je le sais.

Il est possible de faire autrement. De faire bénéficier toutes et tous des bonnes idées qui germent dans les pensées des usagers de la ville. On aime ce qu’on connaît. A plus forte raison quand on s’est impliqué pour qu’un aménagement voie le jour. Chacun peut-être à l’origine d’une amélioration propice au renforcement du bien-être de toute la collectivité. Or, qui est plus indiqué pour améliorer la vie de nos espaces communs que ceux qui les fréquentent ou les habitent ?

Rendons du pouvoir d’agir en proximité aux Lyonnaises et aux Lyonnais.

Faites de votre ville un rêve…

… et votre rêve une réalité. C’est à quelques lettres près la devise du Petit prince de Saint-Exupéry, si cher aux Lyonnaises et aux Lyonnais. Et une réalité désormais. Au fil des pages du magazine, vous comprendrez comment. Ce qui compte, c’est que vos idées puissent s’épanouir et devenir concrètes, dans un délai réduit. Pour ça, il faut de grands moyens.

Aussi, nous proposons un budget participatif, inédit dans son ampleur. Comme nous, plus de 200 villes en France l’ont déjà adopté. Preuve que le désir de contribuer au destin de sa ville autrement que par le seul biais d’une élection est une aspiration de plus en plus partagée. En effet, quels que soient notre situation, notre âge ou nos ressources, nous avons toutes et tous notre pierre à apporter.

D’autant plus à Lyon, qui a un esprit pionner et où la convivialité n’est pas un vain mot.

J’ajoute que si la beauté et la valeur de notre ville tiennent certes dans son Histoire, sa situation et son patrimoine, elles sont surtout le résultat du foisonnement et de la diversité de talents des personnes qui y vivent. Je sais que je peux compter sur votre imagination pour rendre Lyon encore plus accueillante, plus agréable et plus vivante.

Appuyons-nous sur cette force collective pour renouveler la vie démocratique de notre cité. Les temps montrent que la liberté est un bien commun aussi fragile qu’infiniment précieux.

Bonne lecture.

Grégroy Doucet,

Maire de Lyon

« Le désir de contribuer au destin de sa ville autrement que par le seul biais d’une élection est une aspiration de plus en plus partagée. »

::::::::::::::::::::::::::::::

# C’est la saison

# Visiter la ville

Les beaux jours sont de retour et avec eux l’envie de sortir. Et

si c’était le moment de redécouvrir la ville ?

Suivez le guide… de l’Office du tourisme.

Vue sur Lyon depuis la passerelle du parc des Hauteurs.

Vues d’en haut :

Depuis la colline de Fourvière, 20 siècles d’histoire lyonnaise se révèlent.

« Rendez-vous : sortie funiculaire de Fourvière » stipule le billet de réservation de la visite guidée « Les plus beaux points de vue de la colline de Fourvière ».

Il est 14h, Véronique, guide professionnelle de l’Office du tourisme du Grand Lyon, débute son exposé. D’abord, les origines de la ville. Les Celtes à Condate, c’est-à-dire au confluent du Rhône et de la Saône ; les Romains sur la colline de Fourvière…, en quelques phrases, l’histoire prend forme.

Pour les Lyonnais aussi :

Attentive, Marion la découvre. Cette jeune Lilloise est venue à Lyon « voir le concert symphonique de Benjamin Biolay à l’Auditorium. J’avais quelques jours de vacances donc j’en ai profité pour faire cette visite. » Sa curiosité l’auparavant menée au parc de la Tête d’Or.

Marion est de passage mais bien sûr les quelques 80 visites proposées par l’Office du tourisme et ses partenaires sont ouvertes à tous les « locaux ».

« Nous avons beaucoup de Lyonnais dans notre public. C’est aussi un plaisir de leur en apprendre plus sur leur ville », souligne Véronique.

Du « Quartier des Terreaux en 1h », aux « Coulisses de l’Opéra national de Lyon » en passant par « L’histoire du Vinatier : la nature au service de la santé mentale » ou encore « Visite pour les enfants : les secrets du Vieux-Lyon », la palette est large. Et les tarifs pas excessifs : à partir de 7€ pour les visites classiques et insolites jusqu’à 75€ pour les gourmandes avec dégustation de produits locaux.

Au-delà de l’histoire :

A 300 mètres d’altitude, sur la colline de Fourvière « qui prie », Véronique déroule son programme. Elle emmène son public jusqu’à la passerelle du parc des Hauteurs d’où l’on embrasse les monts du Lyonnais, La Duchère, les Subsistances, la colline de la Croix-Rousse « qui travaille ». En reprenant le chemin vers la basilique et en suivant la courbe de la Saône, vers le sud, c’est un autre pan de Lyon qui se dévoile.

Dernière étape, le jardin des Curiosités, dans le quartier Saint-Just (5e), offre sa vue imprenable sur la gare de Perrache et, au-delà sur le tout nouveau quartier de La Confluence.

Marion repart avec un patchwork d’images plein la tête, mais pas seulement. Histoire, architecture, économie, sociologie : au fil de la balade, de nombreux aspects ont été balayés, de quoi se forger une bonne connaissance de la capitale des Gaules. Prêt à lui emboîter le pas ?

+ visiterlyon.com

Demandez le programme !

Musée Gadagne :

Balades urbaines du musée d’Histoire de Lyon.
gadagne-lyon.fr/mhl/groupes-adultes-au-mh l/ 04'78'42'03'61

LudiLyon :

14 visites pour les enfants de 4-6 ans et 7-12 ans.
ludilyon.com / 06'67'74'87'31

Cybèle :

Une quinzaine de visites guidées insolites.
cybele-arts.fr / 0420 88 00 34

La Sorcière du Vieux-Lyon :

8 visites guidées par un personnage mystérieux
sorciereduvieuxlyon.fr / 06'70'12'67'95

Le Murmure des statues :

3 balades pour découvrir l’histoire lyonnaise racontée par des statues.
lemurmuredesstatues.fr / contact@lemurmuredesstatues.fr

Lyon, naturellement sauvage :

La nature essaime au printemps ; les ateliers, événements grand public et autre distribution de sachets de graines aussi ! Avec un même objectif : redécouvrir et répandre flore et faune sauvages nichées au cœur de la cité.

Bien connu des Lyonnaises et des Lyonnais qui furent 16500 à y participer en 2019, le programme d’activités Lyon Nature en propose cette année par moins de 70, dont 11 nouvelles. Préparées par les médiateurs de la Direction des espaces verts de la Ville, elles partagent l’ambition d’amener un œil nouveau sur la nature en ville et en particulier la faune et la flore sauvages. Celles-ci sont en effet bien présentes à Lyon avec 1200 espèces végétales pour 1700 espèces animales selon l’atlas de la biodiversité lyonnaise ! Lyon Nature fourmille d’ateliers pour apprendre à les reconnaître.

De la graine au jardin :

Les 8-12 ans peuvent découvrir les secrets de la germination avec l’atelier « graines de trottoirs ». Cette nouveauté ouverte à partir du 11 mai explique comment tout débute dans le monde végétal. Les plus de 12 ans s’inscriront à une autre création 2022 (séance inaugurale le 1er juin) : la visite « sauvages de ma rue ». A la Guillotière et à la Croix-Rousse, on apprend à reconnaître les fleurs et plantes qui prospèrent dans l’espace urbain.

C’est le moment de penser aux plantations dans les jardins de rue (lire aussi p.34).

Rendez-vous au parc :

Parcours de découvertes, chantiers écologiques, rencontres avec des associations, expositions, visites guidées, ateliers : les 11e Rendez-vous de la biodiversité ont lieu les 21 et 22 mai devant les Grandes serres du parc Tête d’Or. Un événement gratuit et ouvert à tous où les médiateurs de Lyon Nature et leurs partenaires vont sensibiliser petits et grands aux enjeux de la protection de la biodiversité. De manière festive et ludique.

21 et 22 mai de 10h30 à 18h30

Mieux : les passionnés peuvent aider la recherche en participant au protocole lancé par le Muséum national d’histoire naturelle (sauvagesdemarue.mnhn.fr) !

Les jardiniers en herbe prendront racine dans le potager située rue Saint-Bonaventure (2e). Les équipes des Espaces verts l’entretiennent selon les principes de la permaculture, sans apport d’eau, et partagent leur expérience (première séance le 4 mai).

Une faune inattendue :

On peut aussi se fier à l’expérience des agents de la Ville pour observer une faune totalement inattendue.

Ainsi, tritons et autres salamandres foisonnement à la cressonnière de Vaise (à partir du 11 mai), une zone humide installée dans le parc d’une maison du 19e siècle. Même le zoo du parc de la Tête d’Or est un refuge pour des espèces locales protégées ! Grâce à la gestion écologique de la végétation, hérisson, écureuil et autre alyte accoucheur (un crapaud dont le mâle porte les œufs) y trouvent abri dans les recoins. A partir du 4 mai.

Plusieurs festivals ouverts à tous planteront eux aussi les graines de la nature en ville : les 48 heures de l’agriculture urbaine (voir ci-dessous), les 14 et 15 mai, ainsi que les Rendez-vous de la biodiversité les 21 et 22 mai (page ci-contre).

Activités Lyon nature :
renseignements et inscriptions en ligne sur nature.lyon.fr/nature ou au 04'72'69'47'78, messagerie : animation.nature@mairie-lyon.fr

Prendre de la graine !

La première édition du festival On sème, en 2021, a notamment permis aux Lyonnaises et Lyonnais de s’approvisionner gratuitement en sachets de graines. On recommence à compter du 3 mai prochain.

10000 sachets de graines seront alors disponibles auprès des mairies d’arrondissement. A l’intérieur Nielle des blés, Anthémis des champs, Trèfle pied de lièvre, Trèfle des champs, Coquelicot sauvage, Véronique de Perse et Saponaire des vaches permettent de couvrir 1m² de terrain et garantissent une floraison toute l’année.

C’est quoi l’agriculture urbaine ?

Un ensemble de pratiques variées, parfois professionnelles, comme des micro-fermes, des fermes urbaines – comme celles des Etats-Unis (8e) à Lyon -, des lieux d’insertion comme à La Sauvegarde (9e) ; parfois œuvres de particuliers, avec les jardins partagés, les bacs à légumes…

L’intérêt ?

Ce n’est pas d’alimenter une agglomération. L’idée est de lutter contre l’opacité qui entoure ce que l’on consomme, en montrant que l’on peut avoir dans l’assiette des produits sains, bio, éthiques et locaux, ce qui permet aussi de réduire les émissions carbone.

Le rôle de la MAUL ?

Soutenir la filière et la faire connaître au grand public. Les 14 et 15 mai, nous organisons les 48h de l’agriculture urbaine. Le 14, au jardin Girondins (rue Crépet, 7e), des agriculteurs urbains présenteront leur activité et proposeront des ateliers grand public (jardinage, conférences, balades, végétalisation, construction, etc). Le 15 mai, on pourra visiter des sites d’agriculture urbaine, à Lyon et alentour.

Programme complet : facebook.com/maisonagricultureurbainelyon / mau-lyon.fr / les48h.fr

Interview

Lou Balanche-Herbach, de la Maison de l’agriculture urbaine de Lyon (MAUL)

# Le dossier

12,5 m€, c’est le montant de ce premier budget participatif.

Un second, d’un montant égal, sera proposé d’ici à 2026.

# Allons au bout de vos idées !

12,5 M€ pour que les idées de chacun deviennent la réalité de tous : c’est l’objectif du premier budget participatif de la Ville. Une nouvelle façon d’imaginer la démocratie de terrain où Lyonnaises et Lyonnais ont le pouvoir de proposer et de choisir les projets pour bâtir la cité de demain.

Bonnes idées à déposer d’ici au 17 juin.

Le budget participatif, c’est quoi ?

C’est une enveloppe de 12,5 millions d’euros mise à disposition des habitants pour réaliser des projets qu’ils proposent et qu’ils choisissent. La Ville finance et réalise ensuite les idées retenues dans un délai de deux ans. 10,5 millions d’euros seront répartis entre les 9 arrondissements au prorata de leur population (entre 600 000 € et 2 M€). 2 millions d’euros serviront également à des projets ayant un rayonnement sur l’ensemble de la ville ou sur plusieurs arrondissements.

A titre d’exemples
(ces prix sont des moyennes) :

Création d’un city-stade : 120000 €.

Un agrès de fitness : 1800 €.

Un banc : 1000 €.

Un auvent dans une école : 80000 à 150000 €.

Une balançoire pour enfants à mobilité réduite : 4000 €.

Pour quoi faire ?

Le budget participatif permet de financer des projets dits « d’investissement ». Par exemple, un gymnase, une bibliothèque, une école, du mobilier urbain qui, une fois créés, s’intègrent sur le long terme parmi les équipements gérés par la Ville.

Dans tous les cas, ils peuvent s’inscrire dans une compétence de la Ville de Lyon (voir en pages 12-13 pour le détail), être d’intérêt général, profitables au plus grand nombre et ne pas générer de charges de fonctionnement supplémentaires comme du personnel.

Ils doivent être réalisables en 2 ans et, bien sûr, être techniquement et juridiquement faisables. Ils seront analysés sur ces bases par les services municipaux avant le vote des Lyonnaises et des Lyonnais.

J’ai une proposition.

Comment la déposer ?

Les dépôts se font en ligne avant le 17 juin sur la plateforme de démocratie participative de la Ville à l’adresse suivante : oye.participer.lyon.fr

Vous n’êtes pas à l’aise avec l’informatique, vous n’avez pas d’ordinateur ? Un réseau d’agents médiateurs de la Ville a été formé pour vous guider sur la plateforme, notamment dans 12 bibliothèques municipales, ou pour vous informer, dans les mairies d’arrondissement.

Et si quelqu’un a la même idée ?

C’est également prévu ! La Ville va tenir un « Forum » des déposants où vous pourrez échanger, identifier les opportunités de groupement ou de fusion avec d’autres propositions. Ou tout simplement affiner votre projet.

Qui peut déposer un projet ?

Tout le monde ! A commencer par l’ensemble des habitantes et des habitants de Lyon, enfants y compris (les moins de 16 ans doivent mentionner un adulte responsable). Les personnes qui étudient ou travaillent à Lyon sont aussi légitimes pour présenter une idée. On peut le faire de manière individuelle ou collective via une association, un conseil de quartier…

Lyonnaises et Lyonnais ou collectif d’habitantes et d’habitants… résidant, travaillant ou étudiant à Lyon… sans condition d’âge ou de nationalité.

Des ateliers dans chaque arrondissement :

Votre idée pour la vie de votre quartier, ou pour le bénéfice de toute la ville a besoin d’être précisée, améliorée ?

Vous hésitez sur sa faisabilité ?

Vous pourrez en discuter dans les trois Ateliers du budget participatif organisés dans chaque arrondissement de Lyon.

27 sessions animés par des médiateurs de la Ville ou des membres de conseils de quartier, de MJC, qui vous aideront à formaliser vos projets.

Retrouvez toutes les dates des Ateliers dans les pages d’arrondissement (36 à 44). Certaines ont lieu dans des salles, d’autres sur des places, des marchés…

Rendre le pouvoir d’agir aux habitants :

« Ce budget participatif illustre l’ambition de la Ville de contribuer au renouvellement de la pratique démocratique et renforcer le pouvoir d’agir des Lyonnaises et des Lyonnais. C’est un moment de mobilisation citoyenne, grâce à tout un réseau d’acteurs locaux ainsi que des mairies d’arrondissement pour fonctionner au plus près du terrain », déclare Chloë Vidal, adjointe à la démocratie locale et redevabilité – évaluation et prospective, et à la vie étudiante.

Et ailleurs ?

Plus de 200 villes en France ont déjà apporté un budget participatif. Un chiffre en constante augmentation, signe que la démarche séduit aussi bien les collectivités que leurs habitants. Si les modalités ne sont pas identiques partout, les réalisations montrent toute l’imagination des participants : des plantes nettoyantes dans le canal Saint-Martin ou encore une épicerie solidaire, un mur d’escalade dans une école à Paris ;
des défibrillateurs en accès libre, des camions repos pour sans-abris à Grenoble ;
une tente pour le glanage de fin de marché et des jardins flottants à Angers.

::::::::::::::::::::::::::::::

Interview

Anthony Nelzin-Santos

Membre du Conseil de quartier Jean Macé

Que fait votre conseil de quartier ?

Il est structuré en 8 groupes que coordonne une équipe d’animation paritaire de 12 personnes (une méthode propre au 7e arr., ndlr), équipe dont je suis membre. Chaque groupe travaille sur un sujet : les commerces, la culture, la nature en Ville, par exemple.

Que pensez-vous du budget participatif ?

Le fait qu’il soit doté d’une enveloppe budgétaire conséquente rend les choses concrètes à la fois pour la Ville comme pour ceux qui vont proposer des idées. Elles devront être bien ficelées et d’intérêt général pour être élues par le public.

Des Ateliers vont permettre de finaliser les projets…

Oui, et les membres de notre Conseil comptent bien s’y investir puisqu’il est prévu que l’on puisse aider les gens à formaliser leur idée, avec notre expérience du fonctionnement de la démocratie locale. L’idée c’est de dire : il y a un sujet, est-il d’intérêt collectif, comment le résoudre ?

Pensez-vous déposer des idées en tant que Conseil de quartier ?

Oui, bien sûr, on pense que notre « marque » peut renforcer un projet. Mais l’on peut très bien soutenir celui qui soumettra quelqu’un d’autre si il est pertinent. Ce budget participatif, c’est l’occasion de voir que le public peut reprendre la main sur des réalisations concrètes, que les choses changent.

Contact : mairie7.lyon.fr/votre-mairie/conseils-de-quartier/

::::::::::::::::::::::::::::::

Les domaines où l’on peut proposer des projets :

Les idées retenues par le public en fin d’année seront mises en œuvre par la Ville de Lyon.

Avec ce qui suit, chacun peut s’assurer que son projet correspond bien à une compétence exercée par la Ville, car tout ce qui se fait à Lyon n’est pas géré par la Ville !

Les missions de la Ville :

Commençons par ce qui est entièrement géré par la Ville et donc éligible au budget participatif :

- En matière de sport, les équipements comme les gymnases, les stades, les piscines appartiennent à la Ville et peuvent donc être concernés par un investissement du budget participatif.

- En matière de santé et de solidarité, les options sont, là aussi, nombreuses : outre ses 15 résidences seniors, la Ville s’occupe des aides aux aînés, de l’action en faveur des plus démunis, de la prévention santé.

- En matière culturelle, la Ville est également hyperactive avec ses 16 bibliothèques, ses 6 musées\* et ses salles de spectacle (Célestins, Auditorium)…
\* musée Gadagne, Centre d’histoire de la Résistance et de la Déportation, musée des Beaux-Arts, musée d’Art contemporain, musée de l’Imprimerie, musée de l’Automobile à Rochetaillée.

- Les marchés, le soutien aux commerçants et artisans, le développement de labels comme Fabriqué à Lyon composent le volet économique possible pour le budget participatif.

- Côté enfance, c’est simple là aussi : la Ville gère des crèches municipales, toutes les écoles publiques, qu’elles soient maternelles ou élémentaires, ainsi que les cantines et le périscolaire (garderies, Divertisport…).

Seuls les collèges et les lycées ne sont pas de sa compétence.

L’espace public est partagé

Vigilance pour ce qui concerne l’espace public.

Sa gestion à Lyon est partagée.

Tout ce qui touche aux espaces verts (parcs, squares, aires de jeux, jardins partagés, ainsi que les fontaines) est géré par les services municipaux, tout comme l’éclairage public. A l’inverse, la voirie et ce qu’il s’y passe (circulation, pistes cyclables, collectes de déchets et composteurs, travaux…) relèvent de la Métropole.

Partage aussi dans le domaine de la sécurité et de la prévention : l’autorisation et la tarification de stationnement sont des compétences de la Ville ; la création de place de stationnement, de ralentisseurs est prise en charge par la Métropole.

Plus d’obstacle aux bonnes idées !

Quelques exemples en images :

* - J’aimerais un espace pour les jeux vidéo dans ma bibliothèque de quartier (Muriel Chaulet)

- Il faudrait un nouveau banc pour les promeneurs.

- Nous aimerions un parcours santé dans le parc près de chez nous (Muriel Chaulet).

- Et pourquoi pas un jardin partagé près de chez nous ?

::::::::::::::::::::::::::::::

# Oyé !

# La participation citoyenne à Lyon

La plateforme pour agir :

La plateforme Oyé ! est dédiée à la contribution et l’initiative citoyenne. Inaugurée pour le dépôt des idées du budget participatif, elle s’enrichira bientôt de nouvelles fonctionnalités pour devenir le lieu d’échanges et d’information de la démocratie locale.

Le public pourra ainsi donner son avis sur les projets en cours dans son quartier ou dans la ville.

Elle offrira aussi de s’informer et de s’impliquer dans un des 36 conseils de quartier que compte Lyon, ou dans d’autres instances citoyennes de proximité (conseils citoyens, conseils d’arrondissement des enfants…)

En résumé, un outil complémentaire à ceux existants déjà et un espace ouvert à toutes et à tous pour s’informer, interpeller, soutenir, proposer, bref participer à la transformation de la cité.

J’ai une idée ?

Je la dépose sur oye.participer.lyon.fr avant le 17 juin

Quel est le calendrier ?

Les bonnes idées sont à déposer sur la plateforme Oyé ! D’ici au 17 juin. D’ici là, chacun peut participer à un des 27 ateliers organisés dans toute la ville (voir en pages 36 à 44).

Dès le 9 mai et jusqu’au 4 novembre, les différents services concernés au sein de la Ville vont se livrer à une analyse technique, juridique et financière des projets reçus sur la plateforme.

Ceux qui répondront à ces divers aspects seront soumis au vote des Lyonnaises et des Lyonnais en ligne, du 7 novembre au 4 décembre, sur Oyé !

Puis, viendra le temps de la réalisation concrète des projets lauréats du vote, en 2023 et 2024.

14/03 au 17/06/22 :
Dépôt des idées

09/05 au 04/11/22 :
Analyse technique, juridique et financière par les services de la Ville.

07/11 au 04/12/22 :

Vote des Lyonnaises et des Lyonnais

2023 – 2024 :

Réalisation

::::::::::::::::::::::::::::::

# C’est leur regard

« Pour améliorer notre ville »

Les petits aussi peuvent s’impliquer ! Comme au groupe scolaire Simone Signoret (8e), où l’on a rencontré les élus de l’accueil de loisirs et ceux du conseil d’arrondissement des enfants.

Merci aux enfants : Louise, Elias, Ylyana, Samuel, Line, Léa, Sonya, Thomas, Herlène, Marin, Eva, Nina, Abel, Castille, Guilhem, Héloïse, Charly, Agaby, Massil, Reghi, Sokayna, Naomie et Paul.

Merci aussi à la directrice de l’accueil de loisirs, Christiane et à Paul, l’animateur pour leur accueil.

Quand on parle de projets à Lyon, on parle de quoi selon vous ?

« Pour moi, les projets c’est fait pour améliorer notre ville et qu’on vive mieux » ; « pour aider les citoyens et qu’il n’y ait pas de crottes de chien partout » ; « pour moi, faire des projets, c’est faire plus d’appartements pour accueillir ceux qui veulent habiter à Lyon » ; « pour éviter que les gens ne soient pas contents » ; « rappeler aux gens qu’il y a des poubelles pour avoir le projet d’une ville propre. »

Selon vous, ces projets doivent-ils être proposés et choisis par les habitants ?

« Oui, parce que si ce ne sont pas les habitants qui choisissent les projets et bien ça ne sert à rien ! » ; « c’est important pour que les projets améliorent vraiment la vie de tous les jours » ; « oui, comme ça, cela permet de faire les projets de ceux qui n’ont pas voulu être élus mais qui avaient quand même des idées ! » ; « pour moi, c’est important que les habitants de Lyon voient que les choses s’améliorent avec leurs projets à eux. »

Comment avez-vous trouvé et choisi vos projets au sein du conseil de l’accueil de loisirs ?

« Au début de l’année, on a fait des réunions et des votes dans toutes les classes. Du coup, chaque classe avait plusieurs projets. Christiane et Paul ont trié les projets. Puis après, on les a encore mieux tirés et puis il y en a trois qui sont ressortis… Et ce sont ces trois projets que l’on a proposés au conseil d’arrondissement des enfants. »

« Vous pouvez les présenter ?

« Pour notre projet numéro un, on a décidé de mettre des paniers de basket dans la cour de récréation, parce qu’on veut faire plus de sport dans l’école. C’est vraiment un choix collectif pour changer du foot que l’on voit tout le temps. »

« On a voulu faire une fresque dans la cours parce qu’on en a une qui est dans une salle mais on ne la voit pas tout le temps. On a donc décidé d’en faire une nouvelle et on a voté pour son emplacement. »

« On trouve qu’il y a trop de goudron dans la cour et pas beaucoup de végétation, on veut faire pousser des plantes et s’occuper de nos plantations. »

# En mouvement

# Zone 30, le plaisir de ralentir.

La zone 30, c’est l’assurance d’une amélioration notable de la sécurité pour tous et d’une réduction des nuisances sonores, en plus d’un meilleur partage de l’espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes.

On prend le temps de faire le point.

Depuis le 30 mars, Lyon ainsi qu’une trentaine de communes de la Métropole sont devenues des « zones 30 ».

Concrètement, cela signifie que la vitesse de circulation autorisée pour les véhicules motorisés est désormais de 30km/h dans l’essentiel des rues, à l’exception de quelques grands axes maintenus à 50, voire 70km/h.

Peu contraignante – la vitesse moyenne\* enregistrée jusqu’ici se situe entre 20 et 25 km/h -, n’occasionnant donc aucun délai supplémentaire en conduite urbaine, cette mesure va en revanche avoir de nombreux impacts bénéfiques.

A commencer par une amélioration de la sécurité routière. A 30km/h, la distance d’arrêt d’une voiture est réduite de moitié par rapport à 50km/h (de 13 m à 27 m). En milieu urbain, où la circulation automobile est une succession d’accélérations et de freinages, cela entraîne une baisse de 25% des accidents corporels et de 40% pour les accidents graves ou mortels ! La chance de survie en cas d’impact passant de 20% à 90% entre 50 et 30km/h.

La réduction de moitié des nuisances sonores est un autre avantage dont chacun bénéficie. Mais pas le seul.

« Une baisse de 25% des accidents corporels et de 40% pour les accidents graves ou mortels ! »

Une zone 30 se veut aussi, et surtout, un espace de partage entre les utilisateurs des modes actifs (piétons, cyclistes…) et ceux des véhicules motorisés. Car les règles de déplacements y sont également adaptées (voir détails ci-contre). Les piétons peuvent traverser la rue hors des passages dédiés, à condition de ne pas s’imposer aux autres usagers, qui doivent leur céder la priorité. Les cyclistes sont autorisés à remonter une rue à contre-sens dès lors que la signalisation l’indique. Les conducteurs de véhicules motorisés anticipent la présence des cyclistes et des piétons. Chacun ayant en tête la règle simple qu’il faut toujours céder la priorité au plus fragile.

\*50km/h : avenues Rockefeller, Berthelot, cours Albert-Thomas, bd des Etats-Unis, quai du Rhône, etc.

Pour avoir une lecture à l’échelle du territoire, une rubrique dédiée est consultable ici : onlymoov.com/infos-deplacements/voiture/

Quelle signalisation ?

Des panneaux situés aux entrées d’agglomération signalent la zone 30. Dans le périmètre intérieur, des ellipses dessinées au sol rappellent la vitesse qui se pratique dans la rue lorsque l’on passe du 50km/h au 30 et inversement. La zone 30 ne concerne pas une rue mais toute une section où la vitesse est limitée à 30km/h tant qu’une signalisation indiquant une outre vitesse n’a pas été rencontrée.

Des panneaux et un marquage au sol signalent aux cyclistes qu’ils peuvent circuler à contre-sens dans une rue.

Comment se déplacer en zone 30 ?

1. Chaque entrée d’une section zone 30 est signalée par une ellipse au sol

2. Véhicule motorisé :
Il ne dépasse pas 30 km/h
Il cède la priorité aux piétons qui traversent, même en dehors d’un passage piéton
Il croise des cyclistes circulant à contre-sens

3. Le piéton :
Il circule sur les trottoirs
Sans passage piéton à moins de 50 m, il peut traverser la chaussée n’importe où, après avoir vérifié qu’aucun cycliste ou véhicule n’arrive.

Les véhicules lui cèdent la priorité, mais il ne leur impose jamais l’arrêt.

4. Le cycliste :

Il circule sur la chaussée et peut remonter une rue en contre-sens quand la signalisation l’autorise (panneau vertical et marquage au sol)

Il cède la priorité aux piétons qui veulent traverser, même en dehors d’un passage piéton.

5. Panneau vertical et marquage au sol autorisant les cyclistes à circuler à contre-sens.

::::::::::::::::::::::::::::::

# Cantines : du goût et du local

Avec des terroirs locaux mieux représentés, plus de produits bio et une place renforcée pour les protéines végétales, les nouveaux menus de la cantine scolaire vont allier goût et respect de l’environnement. Premier service en septembre.

Volailles de Bresse, fruits de Drôme-Ardèche, légumes des Monts du Lyonnais : les saveurs des productions régionales s’annoncent dans les menus des 129 cantines scolaires à compter de la rentrée de septembre 2022. Le goût et la qualité des repas servis dans les assiettes des petits Lyonnais figurent au cœur des exigences du nouveau marché de restauration scolaire.

Cet engagement pour une alimentation plus saine commence par un approvisionnement local et de saison, gage de qualité comme de réduction des émissions de carbone. 70% des fruits et légumes et 90% des viandes vont ainsi être issus d’exploitations proches de Lyon. Concrètement, 50% des produits vont parcourir moins de 200 km, 20% moins de 50 km !

Mieux manger, c’est aussi porter la part de l’agriculture biologique à 50% dès septembre, pour un minimum légal de 20%. A titre d’exemple, 100% des viandes et des œufs seront bio dès septembre. A l’horizon 2026, 75% des aliments servis devront être bio, avec un objectif de 100% à terme.

Plus de plats « maison »

4 millions d’euros vont être investis dans la cuisine centrale pour produire davantage de plats « maison » : 100% des gratins, 60% des pâtisseries seront mitonnés sur place, ainsi que 75% des recettes végétales comme les soupes, purées de fruits et autres légumineuses, avec l’objectif d’éviter les plats transformés.

Premiers concernés, les enfants seront sensibilisés au « bien manger ». Découverte de nouveaux aliments, compréhension des enjeux d’une alimentation durable, repas thématiques et visites d’exploitations renforceront leur capacité à se nourrir sainement une fois devenus adultes.

Deux fois par an, une commission réunissant la Ville et les organisations agricoles examinera les questions de production et de rémunération, que la municipalité souhaite juste. Bien évidemment, le coût des repas reste inchangé pour les familles lyonnaises.

Deux nouveaux menus disponibles :

Deux nouveaux menus différents seront offerts au choix des familles à partir de septembre.

Le menu « Petit bouchon » propose chaque semaine une offre alternant poisson, viande et plats végétariens (deux par semaine).

Le menu « Jeune pousse » repose sur une offre 100% végétarienne, grâce à des céréales, des légumineuses dont la production rejette de 10 à 50 fois moins de carbone que celle de la viande.

L’apport protidique sera contribué de protéines végétales, d’œufs et de produits laitiers répondant aux besoins nutritionnels de l’enfant.

Familles : reconduction automatique :

Les familles qui ont fait des choix de menu dès cette année pour leurs enfants verront leurs options automatiquement reconduites pour l’année 2022-2023.

Des modifications seront possibles à la rentrée. L’option menu mixte est toujours proposée.

::::::::::::::::::::::::::::::

# Célébrer le Rhône et la Saône

Lyon a la chance de posséder sur son territoire deux cours d’eau : une rivière, la Saône ; un fleuve, le Rhône. Une vraie richesse que les Lyonnais pourront célébrer pendant le festival de l’eau les 1ers, 2 et 3 juillet.

Juste avant que ne démarrent les vacances d’été, Lyon va fêter sa plus précieuse ressource : l’eau. Le nouvel événement va en effet s’inscrire dans le calendrier des festivités lyonnaises. Articulé autour de plusieurs points forts, il va offrir aux Lyonnais et aux Lyonnaises l’occasion de renouer avec les cours d’eau, de s’en rapprocher.

Car la plupart des animations seront concentrées sur les bords du Rhône, à hauteur du pont de la Guillotière, et de la Saône notamment à l’Île Barbe (9e).

Ici, durant tout le week-end, des guinguettes inviteront à vivre ensemble des moments heureux.

En point d’orgue, une grande parade déguisée déferlera du pont Morand au pont de la Guillotière où sera posté l’ancestral monstre du Rhône, la Mâchecroute (lire ci-contre).

Des animations culturelles, sportives et artistiques sont également prévues pour que cet événement soit festif, joyeux et populaire, partagé par le plus grand nombre.

Le festival sera aussi l’occasion de découvrir le cycle de l’eau via des conférences scientifiques ; son histoire sous forme d’exposition ; la biodiversité qu’elle abrite, révélée par des associations naturalistes. Ces thèmes seront abordés dans un livret pédagogique remis à tous les écoliers lyonnais.

Enfin, pour contribuer à protéger l’eau, le public sera invité à participer à des actions de dépollution comme la collecte des déchets sur les berges et dans les cours d’eau. D’autres actions en faveur de la préservation du Rhône et de la Saône seront menées.

Tous réunis pour fêter l’eau !

« Des animations culturelles, sportives et artistiques pour un événement festif. »

::::::::::::::::::::::::::::::

# Le réveil de la Mâchecroute

31 mai 1856, les pluies diluviennes font gonfler le Rhône inexorablement.

Il sort de son lit balayant tout sur son passage.

Ne serait-ce pas plutôt la Mâchecroute, ce dragon aux mâchoires gigantesques tapi au fond de l’eau sous le pont de la Guillotière ? A l’image du Rhône, il est sauvage, indomptable, impétueux.

Rien de commun avec sa paisible voisine la Saône.

A l’instar du fleuve, le dragon n’apprécie guère qu’on le dérange. Dans ce cas, il se met en colère comme lors des crues de 1840 et 1856. Pour exorciser leur peur de la Mâchecroute, les Lyonnais exhibaient son effigie lors du carnaval chaque année. Cette tradition sera relancée pendant le festival de l’eau, avec un monstre beaucoup plus sympathique…

::::::::::::::::::::::::::::::

# La Voie est libre le 21 mai

5e édition de la Voie est libre. Le 21 mai, l’opération de piétonisation des artères commerçantes revient dans l’ensemble des arrondissements de la ville de 11h à 19h.

L’occasion pour chacun de déambuler dans des rues sans circulation ni stationnement pour profiter des échappes et des animations proposées.

Muriel Chaulet

Infos Lyon en direct : 04'72'10'30'30

::::::::::::::::::::::::::::::

# Solidarité

# Soutenir le peuple ukrainien

Après l’invasion de son territoire par l’armée russe, le sort du peuple ukrainien a suscité un vif élan de solidarité dans les pays européens. Les Lyonnais ont largement pris leur part dans ce soutien. Plusieurs options s’offrent à celles et ceux qui souhaitent apporter de l’aide aux civiles, qu’ils soient réfugiés ou toujours présents en Ukraine. Une liste de produits de premiers secours que vous pouvez déposer auprès des mairies d’arrondissement a ainsi été établie (trousse de secours aux normes de la Croix-Rouge, produits d’hygiène, matériel de couchage…). La liste complète est sur lyon.fr ; merci de contacter Lyon en Direct au 04'72'10'30'30 pour les modalités de dépôt de vos dons.

D’autres formes d’aide sont possibles : dons en argent aux associations humanitaires présentes sur place, don de temps en faveur des associations de la diaspora ukrainienne, voire hébergement de réfugiés ayant dû quitter leur pays.

Renseignements sur lyon.fr

::::::::::::::::::::::::::::::

# Semaine des gestes qui sauvent : le retour

Après deux années blanches à cause de la pandémie, la Semaine des gestes qui sauvent revient du 13 et 18 juin prochains. Nouveautés 2022 : la prévention addictologie et les premiers secours en santé mentale. Le 18 juin, on pourra se former aux premiers secours dans six casernes de sapeurs-pompiers de la ville et visiter le village associatif de la place Bellecour.

Vote aux législatives : inscriptions jusqu’au 6 mai

Il est possible de s’inscrire sur les listes électorales jusqu’au 6 mai pour voter aux élections législatives des 12 et 19 juin prochains. La démarche peut être accomplie en ligne sur service-public.fr ou auprès de votre mairie d’arrondissement. Dans tous les cas, il faut fournir un justificatif d’identité (carte nationalité d’identité, passeport…) ainsi qu’un justificatif de domicile (attestation assurance habitation, facture de gaz, électricité…).

Renseignements : 04'72'10'30'30

::::::::::::::::::::::::::::::

# La salle Rameau va revivre

Culture à tous les étages, ouverture sur la vie de quartier : le nouveau projet de la salle Rameau mise sur la convivialité et valorise ce lieu emblématique du patrimoine lyonnais.

Rendez-vous en 2021.

La salle Rameau va renaître !

Ce chef’d’œuvre Art nouveau va rouvrir ses portes en 2024 en conservant la vocation culturelle établie à sa création en 1908 et dont la Ville est garante.

Retenus en 2019, les nouveaux opérateurs du lieu, la Compagnie de Phalsbourg et Scintillo/groupe SOS – acteur majeur de l’économie sociale et solidaire – ont adopté la programmation suite à la crise sanitaire. Elle inclut désormais un tiers-lieu culturel convivial en rez-de-chaussée. Il sera tout à la fois porte d’entrée et lien naturel entre la salle et le quartier.

Accueillir tous les publics :

Conçu pour recevoir ces expositions comme des débats, cet espace modulable de 450m² offrira également une cantine et une scène tremplin destinée aux groupes. Enfin, des initiatives dédiées aux métiers du spectacle pourront s’épanouir au sein d’un incubateur. L’inclusion est en effet le maître-mot chez Scintillo : « Nous voulons proposer un lieu d’exigence ouvert à l’ensemble des publics, car notre credo est de mettre de la qualité au service de tous. »

A l’étage, la salle de spectacles sera rénovée pour une meilleure visibilité et plus de confort. D’une capacité de 430 à 900 places, elle accueillera jazz, musique de chambre, chanson française, musiques culturelles, stand-up… Le tout à des tarifs modérés, en ligne avec la stratégie de l’opérateur.

Enfin, sous les toits et leurs verrières aux vues uniques, le public trouvera le matin un coffee shop à la française, à midi une petite restauration – avec produits locaux -, puis l’après-midi et le soir un lieu de rencontres, notamment avec les artistes.

Une réhabilitation exemplaire :

Sculptures, façades, colonnes, les éléments remarquables de l’architecture seront remis en valeur par Perrot & Richard Architectes associés à Cécile Rémond.

Et parfois même construits comme la coupole et les verrières de toits dessinées au départ mais jamais réalisées. Visant le bas carbone, l’équipe privilégie la réhabilitation à la reconstruction (réemploi des matériaux, etc). Point primordial : une acoustique au top, pour assurer le confort des spectateurs… et la tranquillité des riverains !

::::::::::::::::::::::::::::::

# Îlot Kennedy : la ville réinventée

Au cœur du 8e, l’îlot Kennedy va démarrer sa transformation.

Majeur pour l’arrondissement comme pour la ville, il prévoit notamment une nouvelle piscine, les ateliers de la danse, un gymnase et une école entièrement reconstruite.

Première phase, dès le 3 mai :

Tout proche de la Mairie du 8e, l’îlot Kennedy est aujourd’hui composé d’un groupe scolaire datant des années 60, d’un gymnase, d’une résidence seniors et du square Varichon. L’opération urbaine en démarrage (60 millions d’€, 21000 m²), la plus importante du mandat à l’échelle de la ville, sera achevée en 2026. Elle est centrée sur la démolition-reconstruction du groupe scolaire Kennedy (18 classes), la réalisation des Ateliers de la danse, un lieu de création véritable extension de la Maison de la danse toute proche ainsi que d’un complexe sportif. A l’intérieur de celui-ci, un gymnase, une salle d’évolution, un plateau extérieur et une très attendue nouvelle piscine couverte avec un bassin de 25m et un bassin de 15m. La dernière phase de l’opération verra le réaménagement du square, avec une augmentation des surfaces plantées et une diversification des essences végétales.

Il s’agit ici d’une nouvelle manière de fabriquer de la ville, centrée sur les économies d’énergie, des installations aux fonctions multiples (pour réduire les trajets) et l’écologie (maintien des arbres, augmentation de la surface de pleine terre, gestion des eaux pluviales, etc.). L’idée est de proposer des services publics regroupés, mutualisés et accessibles à chacun ; la piscine par exemple sera intégrée au projet « savoir nager » pour les écoles.

Première phase du réaménagement à partir du 3 mai, dans le square et sur les deux parkings de la Mairie du 8e, dès lors fermés au public. Des classes provisoires seront construites pour fonctionner durant les travaux. Elèves et enseignants retrouveront par la suite leur école, toute neuve et mieux adaptée aux contraintes thermiques et climatiques !

L’îlot Kennedy dès 2026 ? Un nouveau lieu de vie, de culture, de sport et de convivialité au sein du 8e arrondissement.

Le futur îlot Kennedy :

Ateliers de la danse

Complexe sportif avec piscine couverte

Groupe scolaire Kennedy

Principaux accès

Sobriété et performance énergétique :

Inscrit dans les engagements de neutralité climatique de la Ville à l’horizon 2030, le projet est basé sur la sobriété (matériaux locaux ou réemployés, impact carbone réduit…) tout en garantissant de forts niveaux de performance des bâtiments (solarisation – végétalisation des toitures, modularité des espaces, etc).

# C’est essentiel

# Journée métal à la Halle Tony Garnier

Le 28 mai !

La tournée Le Gros 4\* rassemble Tagada Jones, Mass Hysteria, No one is innocent et Ultra Vomit (photo) sur scène. L’après-midi est consacré à la culture métal avec village Hellfest, marché aux disques, concours d’air guitar…
halle-tony-garnier.fr/mediatane-lyon.net

\*Un nom hommage à la tournée The Big four (Metallica, Megadeth, Slayer et Anthrax)

Mathieu Ezan

::::::::::::::::::::::::::::::

# Démos : un instrument comme un cadeau

Jouer au sein d’un grand orchestre de 80 musiciens, évoluer sur la scène de l’Auditorium : les opportunités que propose le projet Démos à des enfants de 7 à 12 ans. Une vingtaine d’entre eux ont reçu leur instrument à la Maison pour tous des Rancy (3e).

Anissa, 7 ans, de l’école Léon Jouhaux, affiche un grand sourire. Elle serre dans ses bras l’étui qui contient sa flûte traversière. « C’est comme un cadeau d’anniversaire », nous confie-t-elle. Elle précise qu’elle a déjà prévu de jouer de la flûte « un jour sur deux ». Walid, 8 ans, fait partie du même groupe. Son père et sa mère ont joué un peu de flûte traversière enfants, il compte sur eux pour l’aider dans son apprentissage.

Les parents présents confirment que les bambins sont très motivés par ce projet et par le fait de jouer ensemble.

« Les premiers ateliers se déroulent très bien, les enfants chantent à la maison, c’est vraiment super. » La maman d’Anissa est aussi heureuse que sa fille : « J’avais un rêve petite, je voulais jouer de l’oud, mais ça n’a pas été possible. Du coup, je suis très content que ça se réalise pour ma fille. »

3h30 de musique par semaine :

Ils font partie de la vingtaine d’enfants, âgés de 7 à 12 ans, qui avait rendez-vous à la Maison pour tous des Rancy (3e) pour recevoir un de ces trois instruments de la famille des bois : flûte traversière, clarinette et basson, en fonction du choix de chacun. Tous bénéficient du projet Démos, qui offre à des enfants issus de quartiers inscrits en politique de la ville de découvrir la pratique musicale.

Initié par la Philharmonie de Paris et porté localement par l’Auditorium-Orchestre national de Lyon (ONL), Démos leur offre 3h30 de cours de musique, danse et chant par semaine, accompagnés de musiciens de l’ONL et de travailleurs sociaux. Toutes les six semaines, ils se retrouvent à 80 pour répéter en grand orchestre. Et, le 25 juin prochain, la date est déjà dans tous les esprits, ils vont fouler la scène de l’Auditorium pour un grand concert auquel seront invitées les familles !

Concert le 25 juin :

Pour sa deuxième édition, l’opération Démos Lyon Métropole réunit 160 enfants issus des communes de Bron, Décines-Charpieu, Givors, Lyon, Saint-Genis-Laval, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin n’ayant jamais pratiqué la musique.

Ce sont donc bien deux orchestres qui joueront le 25 juin à l’Auditorium.

Gratuit, réservations à partir du 22 mai.
auditorium-lyon.com

::::::::::::::::::::::::::::::

# Nuits sonores, les jours d’après

Nuits sonores retrouve ses habituelles couleurs printanières et revient le week-end de l’Ascension pour sa 19e édition, du 25 au 29 mai. Le festival prend un nouveau virage en renforçant sa programmation de jour.

S’il investit toujours le lieu phare de l’évènement, les anciennes usines Fagor-Brandt, du mercredi au samedi, ce sera de 16h à minuit autour de trois scènes live, performances et soundsystem.

Les « nights » deviennent « Nights with » et mettent à l’honneur quatre artistes iconiques de la scène électronique : Lala & ce, Dj Harvey, Helena Hauff et Honey Dijon. Rendez-vous, cette fois, dans l’ambiance plus intime de la Sucrière et du Sucre.

A l’image de Lala & ce (Bron), ovni de la scène rap internationale, les artistes locaux sont fortement représentés au sein d’une édition 2022 qui rassemble des noms emblématiques et d’autres plus émergents.

Programmation complète en ligne.
nuits-sonores.com

::::::::::::::::::::::::::::::

# Littérature en mouvement à la Villa Gillet

Rêver l’Europe, interroger l’écriture de l’histoire, explorer les territoires de l’intime et du corps, relier les récits générationnels… : près de cinquante écrivains français et internationaux donnent rendez-vous à la Villa Gillet pour le festival littérature Live, une semaine de rencontres, dialogues et performances artistiques, à la Villa Gillet et dans les lieux partenaires, du 16 au 22 mai.

Littérature Live festival est l’occasion de rencontrer les grands auteurs de la scène contemporaine. Il est aussi une invitation à découvrir des voix nouvelles, qui arrivent pour certains pour la première fois en France grâce à la traduction de leur œuvre.
villagegillet.net

3 questions à Maxime Mansion :

Maxime Mansion est co-directeur artistique du nouveau festival Les Contemporains (du 4 et au 14 mai) réunion du Festival en acte(s) et des journées de Lyon des auteurs de théâtre.

Pourquoi ce rapprochement ?

Pour nos deux équipes, la création d’un événement commun s’est imposée comme une évidence. Le festival réunit une centaine d’artistes, auteurs, metteurs en scène, comédiens.

Avec un dispositif original…

Oui, nous passons commande de neuf textes « qui doivent faire écho à l’actualité » en donnant libre expression aux neuf auteurs. Ils sont ensuite mis en binôme avec un metteur en scène et ont douze jours pour créer la mise en scène.

Les pièces seront jouées au théâtre de la Croix-Rousse et au TNP (Villeurbanne).

D’autres choses ?

Un concours destiné aux auteurs.

Un jury de professionnels et d’amateurs reçoit plus de 400 textes, preuve que l’écriture dramatique est bien vivante et présente.

Cinq textes lauréats seront lus en public et publiés.

Facebook.com/FestivalLesContemporains

# Inspirant

Inspirante :

Isabelle Chemin a toujours été très active dans la vie de son quartier de la Croix-Rousse. Depuis 2015, son investissement passe par la présidence du Conseil de quartier Est et Rhône.

Un rouage essentiel de la démocratie de proximité.

# Le grand entretien

« Agir pour le plus grand nombre »

Votre parcours : d’action en action ?

Mon grand-père et mon frère ont tous deux été élus, nous avons été baignés dans l’idée de faire pour le plus grand nombre, c’est une fibre familiale. Il y a une dizaine d’années, j’étais présidence de l’association des commerçants et habitants du cours d’Herbouville (quai du Rhône). Depuis 2015, je préside le Conseil de quartier Croix-Rousse Est et Rhône (4ème, qui est très actif et dynamique.

Même pendant le Covid, nous n’avons pas cessé nos réunions… bien sûr en vidéo pendant cette période.

Quelques exemples de réalisations ?

Nous avons créé et planté en novembre un verger citoyen (70 m²) rue Dumont-d’Urville, mis en place un projet de refonte de la place Commandant-Arnaud pour en faire un vrai pôle nature attractif… Citons aussi le festival de courts métrages réalisés par des jeunes, J-Court, que nous relançons en juin pour sa 6e édition, ou encore les boîtes cadeaux offertes à Noël aux personnes inscrites aux Restos du Cœur du 4ème, avec le soutien des commerçants de la Croix-Rousse : le faisceau est large et les acteurs multiples !

Comment fonctionnent les conseils de quartier ?

C’est la loi Vaillant qui lest a instaurés en 2002. Ils sont le trait d’union entre les habitants du territoire et la Mairie. Nous animons le quartier à travers de nombreuses actions, toujours en lien avec des habitants et des associations qui s’investissent. Il s’agit de voir ensemble comment améliorer la vie du quartier. C’est très vivant : à chaque réunion mensuelle, nous avons un noyau dur d’adhérents, mais aussi d’autres personnes qui s’impliquent lorsqu’elles sont intéressées par le sujet traité.

Nous comptons 220 inscrits, mais les non-inscrits qui viennent en séance sont les bienvenus !

Nous sommes force de proposition pour la Mairie du 4ème. Nous sommes clairement dans la construction, mieux, dans la construction partagée.

Les conseils de quartier évoluent-ils ?

Nous assistons à un rajeunissement. Effet Covid ou pas, des jeunes se sont mobilisés ces dernières années… Même s’ils ne peuvent pas toujours s’impliquer régulièrement en raison de leur vie familiale et/ou professionnelle, ils sont de plus en plus nombreux, et c’est super ! Ils voient le quartier différemment et sont porteurs d’idées nouvelles. C’est un mouvement très intéressant, qui permet d’avoir des visions complémentaires.

Le budget participatif va enrichir le mouvement ?

Oui, ce budget participatif a pour principe que tout citoyen peut proposer une idée. En tant que conseil de quartier, nous pouvons orienter vers les Ateliers organisés dans chaque arrondissement (voir en pages 10-11) et aider les personnes intéressées à préciser leur projet.
facebook.com/CdQEstetRhone ou mairie4.lyon.fr

« Le conseil de quartier, c’est écouter ce qui dysfonctionne dans le quotidien des habitants.

Et y répondre par des projets en commun. »

::::::::::::::::::::::::::::::

# Coup d’œil

# Labellisés Fabriqué à Lyon !

61 commerçants et artisans ont reçu la labellisation « Fabriqué à Lyon » pour leurs produits.

Présentation de certains de ces pionniers.

Comme Nathalie Birault et Bruno Savage, Odiora.

« Depuis 2016, nous proposons des solutions pour mieux vivre la perte auditive, dans une démarche locale et responsable, en transformant l’aide auditive en véritable bijou. »
odiora.fr

Christian Abbatecola, Matelas Univers.

La société Univers existe depuis 1954 !

Elle a traversé les époques en conservant sa conception artisanale du matelas.
univers-literie.fr

Sébastien Barcet, fondateur de « Le Presse Papier ».

Depuis 10 ans, cet artisan d’art créé et fabrique du papier peint et du textile sur les Pentes.
le-presse-papier.fr

Benjamin Dagand, Brasserie Dulion.

« Nous existons depuis 2013 et avons la particularité mondiale de brasser à partir de grains cru bio (non maltés), ce qui nous permet d’être moins énergivores et d’utiliser tous types de céréales uniquement originaires d’Auvergne-Rhône-Alpes. »
brasseriedulion.com

Romain et Franck Boucaud Maitre, Voisin.

C’est la quatrième génération de l’emblématique chocolatier torréfacteur lyonnais !

« Nos maîtres chocolatiers et torréfacteurs travaillent artisanalement les meilleures matières premières de Rhône-Alpes et des quatre coins du monde dans notre manufacture en plein cœur de Vaise. »
chocolat-voisin.com

Paul Flurin, Tizu

Tizu, c’est un éditeur-fabricant Lyonnais de meubles up-cyclés.

Le concept ? Faire du beau avec du rien, de l’utile avec du déchet.

On nous amène des vieux tissus, des vieux vêtements et l’on crée sur place un meuble militant qui ressemble à celui qui l’a commandé. »
tizu.fr

::::::::::::::::::::::::::::::

# Zoom sur le quartier…

- Place Chardonnet :

A mi-chemin entre les Terreaux et le plateau de la Croix-Rousse, la place Chardonnet (1er) constitue une halte arborée sur les pentes.

Ce lieu précieux pour les habitants sera bientôt totalement piéton. Les travaux sont en cours.

Encadrée par des immeubles aux fenêtres hautes, signe d’anciens ateliers et logements canuts, cette place était auparavant un parking. Depuis 2020, à la faveur d’un projet de la Métropole, sa physionomie a commencé à changer. Dans ce cadre, de mai à octobre dernier, les habitants ont eu quartier libre pour expérimenter divers usages. Une réussite !

« Ici les logements n’ont pas d’extérieur, ce site est essentiel. Nous avons jardiné dans des bacs sur les conseils d’Yvan, habitant et jardinier ; créé un bac à compost et une boîte d’échanges ; joué au volley et au badminton ; organisé des pique-niques et des apéros ; fait des projections en plein air avec Ciné-Mioches ; mis à disposition des jeux et des jouets… C’était très chouette et joyeux ! », décrit Noémie, membre du collectif d’habitants les Avants-Gardenistes, instigateur de ces actions, bientôt organisé en association pour mettre en œuvre des événements plus formels.

Autant d’activités qui ont bien fonctionné et réuni tous les générations.

Pour les rejoindre : placechardonnet@gmail.com.

Réalisés par la Métropole, les travaux de piétonisation de la place Chardonnet vont s’étendre jusqu’en août prochain.

1 Lieu :

- Galerie Le Réverbère

Parmi les fidèles du quartier : Catherine Dérioz et Jacques Damez. En 1981, le couple a ouvert la galerie Le Réverbère consacrée à la photographie contemporaine, rue Neuve, dans le 2e. En 1987, il l’a déménagée rue Burdeau. « Notre premier local était devenu trop petit et le loyer trop cher », raconte Catherine. « Ici, le quartier était malfamé à l’époque, mais nous n’étions pas inquiets. Le lieu était super. »

Le Réverbère est la plus ancienne galerie photo de France. « Si la photo reste un domaine inconnu pour la plupart des gens, c’était pire il y a quarante ans. Pour promouvoir leur art, des photographes, comme moi, ont donc monté des galeries », précise Jacques. Il a embarqué Catherine dans l’aventure, alors néophyte en la matière.

Dans leur fond permanent, une vingtaine de photographes. Dont l’Américain William Klein, l’une des dix stars mondiales de la discipline, qui leur a accordé sa confiance voilà 30 ans.

Une gageure pour des Lyonnais.

Pour célébrer les 40 ans de la galerie et rendre hommage à cet artiste de 94 ans, ils lui consacrent l’exposition Klein + l’Atelier. Une centaine d’œuvres, dont un tiers d’inédites, sont présentées jusqu’au 30 juillet. Rappelons qu’une galerie d’art est ouverte à toutes et tous, gratuitement, sans obligation d’achat. Reste à pousser la porte.

38 rue Burdeau / 04'72'00'06'72 /
galerielereverbere.com

Trois scènes sur place :

Volonté ? Hasard ? Plutôt, une coïncidence. Trois lieux d’art vivant ont choisi de diffuser la culture depuis la place Chardonnet. Côté théâtre, les Clochards célestes, « scène de nouvelles créations » et jeunes compagnies, a ouvert en 1986 ; le nombril du monde, café-théâtre, y déclenche les rires depuis plus de 30 ans. Côté musique, le club de jazz la Clef de voûte a commencé à faire swinguer les Pentes en 2004.

Pour s’y rendre, monter à pied. C’est le meilleur moyen de découvrir un patrimoine typiquement lyonnais (lire aussi p.50-51).
clochardscelestes.com /
lenombrildumonde.com /
laclefdevoute.fr

::::::::::::::::::::::::::::::

# Interview de François Hollemaert,

Chef de la chorale La Chorue

Qu’est-ce que La Chorue ?

Une chorale de rue. Je l’ai créée il y a un peu plus de 10 ans. Je dirigeais alors le pupitre chant de la Fanfare des pavés, dans le 7e, et j’ai eu l’envie de changer de projet.

La chorue compte entre 20 et 25 chanteuses et chanteurs qui pour la plupart vivent dans le quartier. Nous répétons les mardis soirs à l’Ecole de théâtre de Lyon, place Chardonnet.

Nous faisons au moins un concert par trimestre. Nous avons chanté au Marché de Noël de la Croix-Rousse, à la demande de la Mairie du 4ème, et aux Forum des associations des 1er et 4ème.

Qu’y chante-t-on ?

Notre répertoire est composé de chansons étrangères, traditionnelles, français et de swing. Nous choisissons les morceaux ensemble.

Mon challenge : réussir à préserver l’enthousiasme et la Qualité car c’est la signature de La Chorue.

Comment y entrer ?

Il faut passer une audition. C’est possible à n’importe quel moment de l’année. Minimum requis : avoir impérativement des compétences rythmiques. Pour chanter, à partir du moment où l’on a le rythme tout le reste vient.
lachorue.wixsite.com /
facebook : @lachorue

::::::::::::::::::::::::::::::

# Temps forts en résidence seniors

La Ville gère 15 résidences autonomie seniors. Proposant tout le confort à des loyers modérés, elles sont ouvertes à toute personne de plus de 60 ans… et pleines de vie ! Visite à la résidence Danton 3e).

Après plus d’une heure de balade dans le centre de Lyon, Lily, bénévole de l’association A vélo sans âge, ramène Fatima et Robert à la résidence.

Des activités chaque jour :

- Mercredi 11h30, Fatima et Robert reviennent d’une balade à bord d’un triporteur. Il est piloté par Lily, bénévole de l’association A vélo sans âge. « Après le confinement, je voulais absolument aider les gens à sortir de chez eux, j’ai trouvé ce moyen », explique Lily. Pour le plus grand bonheur de Fatima et Robert qui, « connaissant la ville par cœur », joue le guide.

- Lundi matin, Léa, psychomotricienne, aide une quinzaine de résidents à mettre leur corps en mouvement. Réveil musculaire en douceur, transmission d’un ballon de main en main, exercices de mémoire…, chacun à son rythme et dans la bonne humeur !

Psychomotricienne, Léa propose l’atelier « Le corps en mouvement » les lundis matin.

La résidence Danton comprend 66 logements dont des F1 bis de 26 m² et des F2 de 50m².

Une résidence artistique à la… résidence Danton avec les Mécanos qui font chanter les personnes âgées en compagnie d’élèves de l’école Léon Jouhaux.

Ouverte sur l’extérieur :

Solène, 18 ans, est en service civique jusqu’en mai. Elle est présente à la résidence quatre jours par semaine. « J’accompagne les résidents pour faire leurs courses, je les aide pour leur smartphone ou leur ordinateur… ». Il arrive à Suzanne, bientôt 90 ans, de la solliciter : « Je m’y noie avec l’ordinateur. Généralement, je cherche mon courrier. J’ai mes petites manies et je ne suis pas rapide. Je fais des jeux, ça m’occupe un petit peu. » Solène organise aussi des ateliers créatifs l’après-midi. Les objets fabriqués pourront être vendus au Marché de Noël ou au vide-grenier organisés chaque année par l’association des résidents. Ces événements, comme toutes les activités et le restaurant de la résidence, sont ouverts aux personnes de l’extérieur.

Tous en chœur !

D’octobre 2021 à avril 2022, les résidents ont reçu la visite des Mécanos, un chœur de 10 chanteurs et musiciens. Le groupe a mené des ateliers chant auprès d’une quinzaine de volontaires en lien avec les élèves de CM2 de l’école Léon Jouhaux.

La résidence artistique s’est conclue par un concert à l’hôtel de ville réunissant 10 seniors, 22 écoliers et 10 mécanos. « Nous avons débuté la résidence artistique par des échanges avec les seniors en passant par les paroles de chansons pour mieux les connaître. Cela leur a permis de se découvrir entre eux », explique Benoît Feugère, membre des Mécanos. « Des enfants ont interviewé des personnes qui ont l’âge de leurs arrière-grands-parents.

Un vrai lien s’est créé entre nous tous.

C’est moteur ! »

La ville souhaite renouveler cette expérience dans d’autres résidences.

Infos pour obtenir un logement :
lyon.fr rubrique Solidarité
puis Seniors ou 04'26'99'66'11

En service civique, Solène, 18 ans, apporte son aide à Suzanne, bientôt 90 ans, pour consulter ses mails.

A Danton depuis 2016, Geneviève, 82 ans, participe aux ateliers chant des Mécanos : « Quand il y a quelque chose on va voir. Ils sont tellement agréables ces jeunes. »

# C’est fait

Fait :

1300 jardins de rue en 18 mois

De mi-2020 à fin 2021, encouragés par la Ville, les Lyonnais ont créé 1300 jardins de rue qu’il s’agisse de micro-implantations florales, de fleurissement de pieds d’arbre ou de jardinières. Des habitants de la rue Chinard (9e) ont choisi les micro-implantations florales. « J’ai découvert ces petits îlots le long des murs pendant le confinement lors de promenades improvisées. En consultant le site internet de la Ville, j’ai vu que tout le monde pouvait se lancer. Avec 6 voisins nous avons déposé un dossier en décembre 2020. Et au printemps 2021, la direction des Espaces verts validait notre projet », se souvient Sandrine Leone. La Ville a creusé une fosse de 10 mètres et deux de 2 mètres le long des murs de la résidence. Elle a aussi fourni les plantes et les fleurs. « C’est beaucoup de bonheur. Chaque fois que nous jardinons des passants nous remercient », affirme Sandrine, approuvée par Stéphane, un voisin impliqué : « C’est plus agréable, cela donne le sourire aux gens. »

Les plus jeunes, à l’instar des ados Ninon, Zoé et Judith, ont contribué à l’embellissement : « On est contentes de voir que c’est joli. »

« De plus, cela favorise la biodiversité.

Or, notre résidence est située dans un couloir entre le parc Roquette et le parc du Vallon, ça fait un maillage », ajoute Sandrine qui espère voir se développer d’autres jardins de rue dans le quartier.

Toutes les infos : lyon.fr/demarche/loisirs/demande-de-creation-dun-jardin-de-rue

::::::::::::::::::::::::::::::

# Palette végétale

Quelques exemples de plantes à privilégier pour les jardins de rues…

Vivaces : Campanule, Giroflée, Sauge, Muflier, Rose trémière, Linaire…

Pour un aspect plus sauvage : Vipérine, Marguerite, Mauve, Sylvestre, Centaurée, Scabieuse, Lotier corniculé…

Plantes grimpantes : Chèvrefeuille, Jasmin, Passiflore…

Bulbes à planter en automne : Perce-neige, Muscaris, Crocus, Narcisse et Tulipe botanique…

Comment créer son jardin

Pour créer un jardin de rue, il faut en faire la demande via le site internet de la Ville à : lyon.fr/demarche/loisirs/demande-de-creation-dun-jardin-de-rue. Le formulaire complété doit être envoyé à jardinderue@mairie-lyon.fr.

La Ville accompagne dans la demande de végétalisation et, le cas échéant, réalise les fosses de plantation sur les trottoirs. Une fois le projet accepté, elle met à disposition terre et végétaux.

::::::::::::::::::::::::::::::

# Service public

# Je deviens assesseur

Chaque habitant inscrit sur les listes électorales à Lyon peut devenir assesseur d’un bureau de vote lors de l’élection présidentielle (10 et 24 avril) puis lors des législatives (12 et 19 juin).

Zoom sur un rouage essentiel de la démocratie.

Qui peut être assesseur ?

J’habite à Lyon,
je suis inscrit sur les listes électorales,
je veux participer à la vie démocratique,
je peux devenir assesseur, en m’inscrivant ici :
lyon.fr/demarche/elections/devenir-assesseur-lyon

Combien sont-ils à Lyon ?

Les assesseurs sont 2 par bureau de vote.

Lyon compte 304 bureaux, soit 608 assesseurs.

Ils assurent les opérations électorales avec le président du bureau de vote et le secrétaire.

Que font les assesseurs ?

Ils vérifient que les électeurs ont des enveloppes et des bulletins à disposition.

Ils contrôlent l’identité des électeurs.

Ils font signer la liste d’émargement.

Ils tamponnent les cartes d’électeurs.

Ils contrôlent le dépouillement des bulletins.

Je peux devenir assesseur, en m’inscrivant ici :
lyon.fr/demarche/elections/devenir-assesseur-lyon

# C’est mon arrondissement

- 1er :

Pour une démocratie locale vivante et active

« On ne fait pas un monde différent avec des gens indifférents », selon l’essayiste Arundhati Ray.

Le 1er offre plusieurs modalités de participation : instances citoyennes ouvertes à tous les âges et toutes les implications, réunions publiques et autres initiatives contribuant à la transformation urbaine.

Des réunions portent sur des thématiques ou des projets d’aménagement de voirie ou de sites. Elles sont informatives ou consultatives, pour recueillir l’expertise d’usage des habitants et amender les propositions techniques, comme pour la montée Saint-Sébastien.

Les concertations permettent d’imaginer ensemble la ville bien en amont.

La participation se traduit aussi dans « le faire », avec la résidence citoyenne place Chardonnet qui a testé les usages de l’espace piétonnisé, pour certains intégrés dans les travaux en cours.

Enfin, elle prend la forme d’un pouvoir d’initiative et de décision directe, avec la mise en place du budget participatif, pour lequel la Mairie d’arrondissement accompagnement l’expression des volontés des habitants.

Yasmine Bouagga,

Maire du 1er arrondissement

Mairie du 1er

2 place Sathonay

69001 Lyon

Tél : 04'72'98'54'04
mairie1.lyon.fr
facebook.com/Mairie1Lyon

Mémoires franco-algériennes :

Le 1er arrondissement est une terre d’accueil des migrations d’hier et d’aujourd’hui, historiquement engagée pour les solidarités internationales. En complément des actions de la Métropole, la Mairie du 1er célèbre les 60 ans de l’indépendance de l’Algérie, avec un cycle d’évènements. Après avoir reçu, début avril, Omar Hallouche, autour de son livre De Sebdou à la Croix-Rousse, un paysan contrarié, d’autres rendez-vous sont programmés.

Le 3 mai, table-ronde « Des bidonvilles aux garnis ».

Le 5 mai, soirée d’échanges autour de l’engagement pour la lutte indépendantiste du psychiatre et essayiste Frantz Fanon.

Le 6 mai, diffusion du documentaire Sur les traces de Frantz Fanon de Mehdi Lallaoui.

Le 9 juillet, concerts et temps festif autour de l’Algérie dans le cadre de Tout l’monde dehors.

Plus d’infos sur mairie1.lyon.fr

S’informer :

Retrouvez chaque trimestre mon Premier, le journal du 1er arrondissement (en mairie, dans les lieux publics, dans votre commerce de proximité, sur mairie1.lyon.fr).

Agenda :

- Le 17 mai, :

Pose d’une plaque au nom de Marsha P. Johnson, femme trans, afro-américaine militante des droits humains et de l’identité LGBTQ + Square Burdeau.

- Le 21 mai de 16h à 22h,

« Chouette Alors ! ». Lecture, spectacles, animations, concerts et buvette.

Jardin des Chartreux.

Ateliers budget participatif :

- Le 23 avril à 10h, esplanade de la Grande-Côte.

- Le 21 mai à 16h, jardin des Chartreux.

- 2ème :

La métamorphose de la rue Simon-Maupin :

Le nord du 2ème arrondissement est un quartier historique. C’est aussi un lieu dynamique, touristique, avec de nombreux commerces et une vie de quartier. Réhabiliter cette partie de l’arrondissement est une évidence, afin d’en faire un lieu agréable pour les habitants et les touristes.

Favoriser le piéton, sans interdire la voiture :

La réhabilitation de la rue Simon-Maupin en zone de rencontre, qui permet de rééquilibrer le partage de l’espace, tout en favorisant le piéton, est un exemple des aménagements de proximité que nous mènerons au cours de ce mandat avec les crédits qui seront les nôtres.

Un projet global d’apaisement pour le 2ème arrondissement :

Le réaménagement de la rue Simon-Maupin s’inscrit dans le projet global de renouveau du quartier historique du 2ème arrondissement. La volonté est d’améliorer la qualité de vie de ce secteur et d’apporter un confort aux riverains, avec des rues végétalisées, sécurisées et apaisées.

Pierre Olivier,

Maire du 2ème arrondissement

Mairie du 2ème :

2 rue d’Enghien

69002 Lyon

Tél : 04'78'92'73'00
mairie2@mairie-lyon.fr
mairie2.lyon.fr
Facebook et Twitter : Mairie2

Vous souhaitez connaître l’actualité de votre quartier ?

Inscrivez-vous aux trois newsletters de la Mairie du 2ème arrondissement sur notre site internet ou auprès de lucile.magnoler@mairie-lyon.fr / 04'72'77'46'02.

Près 2 chez vous : tous les mois, cette lettre d’information tous publics vous permet de connaître les évènements et informations pratiques de votre arrondissement ;

Un Air 2 Famille : cette newsletter mensuelle accompagne les familles du 2ème arrondissement dans leurs missions éducatives. Elle propose des informations pratiques concernant la santé, l’éducation, les loisirs, les divers modes de garde et l’entrée à l’école maternelle, mais également des bons plans tels que des places gratuites pour le cirque ou la grande roue.

2 vous à nous : une lettre annuelle d’information dédiée aux seniors.

Vous pouvez aussi suivre l’actualité de la Mairie sur Facebook et Twitter : mairie2lyon et sur notre site internet : mairie2.lyon.fr.

Soirée de bienvenue aux nouveaux arrivants :

Vous vous êtes installés dans le 2ème arrondissement entre le 1er janvier 2022 et aujourd’hui ? Participez à notre soirée de bienvenue afin de rencontrer le Maire et vos élus le 12 mai à 19h. Informations et inscriptions au 04'78'92'73'27 ou à catherine.vincent@mairie-lyon.fr.

Agenda :

- Le 7 avril à 19h, :

Bienvenue les bébés du 2 !

Réunion d’information pour tout savoir sur les modes d’accueil liés à la petite enfance. A la Mairie et en visioconférence, informations et inscription au 04'26'84'19'47.

- Le 9 avril de 9h à 13h, :

Ecosystem collecte les appareils électriques et électroniques usagés, pour les recycler, quel que soit leur état. Place de l’Hippodrome.
proximite-ecosystem.eco

- Jusqu’au 8 mai, :

L’exposition Destins de femmes, inaugurée le 8 mars à l’occasion de la Journée internationale des droits des femmes, présente Louise Labé, Pauline Jaricot, Eugénie Brazier et Germaine Tillion. Quatre parcours exceptionnels à découvrir sur les grilles de la Mairie.

- Jusqu’au 15 mai, :

Exposition de 10 portraits-photos en noir et blanc de « gueules lyonnaises » par Pierre-François Dumas, dans le cadre du festival Mauvais Gones. Chocolatier, chef cuisinier et autres gones version gangster à découvrir sur les grilles de la Mairie.

- 3ème :

Une démocratie impliquante :

Le dynamisme du 3ème doit beaucoup à son tissu associatif et à l’implication de ses habitants.

Avec la mise en œuvre du budget participatif, c’est cette dynamique que la Ville de Lyon souhaite soutenir et stimuler davantage. Les possibilités qui s’ouvrent avec ce nouveau dispositif sont multiples : des actions de solidarité, ces projets en faveur de la nature en ville, de sensibilisation à la propreté et à l’environnement, des projets culturels avec l’implantation de boîtes à lire, des aménagements pour les enfants… Autant d’exemples de propositions qui pourront être étudiées. La phase de dépôt des projets vient de s’ouvrir et plusieurs ateliers du budget participatif ont déjà eu lieu dans l’arrondissement. Je me réjouis de la mise en place de ce budget qui va dans le sens d’une démocratie plus impliquante et plus inclusive, faisant la part belle aux initiatives partagées, et qui renforcera le pouvoir d’agir des Lyonnaises et des Lyonnais. Porteurs de projets, vous avez jusqu’au 17 juin !

Véronique Dubois-Bertrand,

Maire du 3ème arrondissement

Mairie du 3ème :

18 rue François-Garain

69003 Lyon

Tél : 04'78'95'83'50
mairie3@mairie-lyon.fr
mairie3.lyon.fr

Réseaux sociaux : @Mairie3Lyon

Parentalité et numérique : écran total ?

La Mairie du 3ème arrondissement lance un cycle d’ateliers de formation-sensibilisation sur le thème de la place des écrans et du numérique dans l’éducation, à destination des parents, des responsables légaux et des acteurs de l’éducation et de l’enfance.

L’événement « Parentalité et numérique : écran total ? » est le résultat d’une co-construction entre la Mairie et un réseau de structures, associations et collectifs de l’arrondissement qui se sentent concernés et qui ont souhaité s’associer à cette initiative.

Les différents rendez-vous proposés (à retrouver sur mairie3.lyon.fr) permettront aux parents de mieux comprendre les impacts de l’activité numérique et des écrans sur le développement des enfants et des adolescents, et de leur donner des repères et des outils pour faire leurs choix éducatifs en connaissance de cause.

Ce cycle intervient en prélude à l’ouverture d’une maison de la parentalité basée dans le 3ème arrondissement, rue Rochaix, qui aura lieu au cours du mandat. Une soirée d’échanges intitulée « Les écrans, mon enfant et moi : parlons-en ! », animée par Fréquence écoles, sera proposée aux parents de 0-6 ans le 12 mai à 20h30 à la Mairie, et un événement de clôture aura lieu le 20 mai au château Sans-Souci.

Retrouvez l’intégralité du programme et les modalités d’inscription sur mairie3.lyon.fr

Agenda :

- Le 9 mai à 18h30 et le 4 juin à 10h,

Venez participer aux Ateliers du Budget Participatif pour échanger et enrichir vos projets qui pourraient bénéficier de ce dispositif. Le 9 mai, au château Sans-Souci, 36 avenue Lacassagne ; le 4 juin, en plein air, place du Château.

- Le 31 mai de 14h à 18h, :

Fête de printemps au conseil de quartier Sans-Souci Dauphiné. Animations, musique, ateliers ouverts à tous et goûter partagé, au square Rebatel, 28 rue Dr-Rebatel.

- Le 21 mai de 13h à 22h, :

Le Centre social Bonnefoi vous donne rendez-vous pour le Festival des passants.

Musique, marché des commerçants, brocante solidaire, village associatif et animations variées viendront ponctuer cette journée. Place Bahadourian et esplanade Vernay-Jacob.

- 4ème :

Avançons ensemble !:

La démocratie ne peut pas être vive uniquement lors des élections. Elle doit être animée au quotidien, par la participation et l’expression du plus grand nombre. C’est ensemble que nous devons nous engager, pour protéger le vivant en luttant contre les dérèglements sociaux et environnementaux que connaît notre ville.

Nos choix ont besoin de s’enrichir de vos propositions. Pour cela, des instances de dialogue et de participation auxquelles vous pouvez participer existent déjà : nos quatre conseils de quartier, le Comité d’initiative et de consultation d’arrondissement (Cica) ainsi que les projets de notre arrondissement soumis à concertation.

Lancé en mars, le budget participatif va aussi permettre à des projets citoyens de voir le jour.

Pour amplifier nos politiques de concertation et de participation, votre mairie d’arrondissement s’est dernièrement renforcée d’un collaborateur dédié à ces missions.

Imaginons, échangeons, avançons ensemble pour le 4ème arrondissement d’aujourd’hui et de demain.

Rémi Zinck,

Maire du 4ème arrondissement

Mairie du 4ème:

133 boulevard de la Croix-Rousse

69004 Lyon

Tél : 04'72'98'23'50
mairie4.lyon.fr
mairie4.messagerie@mairie-lyon.fr

L’engagement citoyen de proximité :

L’espace public est un bien commun. C’est pourquoi la plupart des projets d’aménagement fait l’objet d’une concertation, plus ou moins ample, afin d’enrichir la réflexion des élus et le travail des services par l’apport des citoyens.

Quelques exemples : la rénovation complète du square Bouvier, le verger citoyen de la rue Dumont-d’Urville, la végétalisation du bas de la rue d’Austerlitz. Les enfants peuvent être associés à ces concertations, comme sur « la maille Cornier » qui prévoit notamment la piétonisation de la rue Jacquard devant l’école (programme Rue des enfants).

Ces concertations montrent que c’est dans le concret de la proximité que s’expriment la force et la richesse de l’engagement citoyen.

Les acteurs associatifs au cœur de la démocratie continue :

Le Comité d’initiative et de consultation d’arrondissement (Cica) est l’espace privilégié d’échanges du Conseil d’arrondissement avec les associations. Il est un élément-clé d’une démocratie continue que nous voulons faire vivre durant tout ce mandat.

Le Cica a déjà abordé de nombreux sujets : la Vague, les navettes TCL, l’urbanisme, le partage et l’apaisement de l’espace public, la jeunesse. A partir de ces sujets, le Cica peut interpeller les élus, faire des propositions, qui peuvent être reprises si elles contribuent à améliorer la vie des habitants.

Toutes les associations de l’arrondissement, ou qui y agissent, peuvent participer au Cica. Nous les invitons donc à le rejoindre ! Contactez la Mairie du 4e.

Agenda :

Budget participatif :

- Le 5 mai à 18h, Atelier Budget Participatif au clos bouliste (derrière le théâtre Croix-Rousse).

- Le 31 mai à 16h, Atelier Budget Participatif, place Flammarion.

Suivez le débat démocratique :

- Le 22 juin à 17h30, Cica puis Conseil d’arrondissement, salle du Conseil de la Mairie.

Impliquez-vous dans la vie de l’arrondissement :

- Le 25 juin toute la journée,

Renouvellement des Conseils de quartier à la maison des Associations Robert-Luc.

Tenez-vous informé sur les concertations et la participation citoyenne dans le 4ème sur le site de la Mairie du 4e : votre mairie vie locale.

- 5ème :

Les mobilités du 5ème sont sur de bons rails !

Les grandes orientations pour les mobilités au sein de la métropole de Lyon ont été annoncées : la ligne E est une priorité !

Après un exercice important de consultation entre la Métropole, le Sytrol, les habitantes et habitants, et les élus du 5ème arrondissement, l’option de métro léger ou tramway express semble particulièrement pertinente.

Souterraine pour l’ensemble du territoire du 5ème cette infrastructure est comparable à un métro en termes de capacité, de rapidité et de confort.

Elle présente également l’avantage d’être moins profonde, facilitant les entrées et sorties des stations et de ce fait, les cours trajets susceptibles de renforcer les liens entre nos quartiers.

Réalisé plus rapidement (gain de 5 ans) et pour un coût bien moindre qu’un métro traditionnel (économie d’un milliard), le projet de tramway express souterrain est une solution juste et équilibrée. Elle permet en effets des projets multiples – et une répartition de l’argent public – sur l’ensemble du territoire métropolitain.

Ces orientations répondent aux attentes des citoyens et aux besoins du territoire ; c’est une bonne nouvelle pour le 5ème !

Nadine Georgel,

Maire du 5ème arrondissement.

Mairie du 5ème :

14 rue Dr Edmond-Locard

69005 Lyon

Téléphone : 04'72'38'45'50

Annexe du Vieux Lyon :

5 place du Petit-Collège

Tél : 04'78'42'13'81
mairie5@mairie-lyon.fr
mairie5.lyon.fr
facebook.com/Mairie5Lyon
twitter.com/Mairie5Lyon
instagram.com/Mairie5Lyon

Le 5ème : un arrondissement fier, ouvert et humaniste

Entre Marché des Fiertés et Journée internationale de lutte contre l’homophobie et la transphobie, les mois de mai et de juin sont importants pour les personnes LGBTQIA+. Après une première édition inédite à Lyon, le 5ème arrondissement organise à nouveau la « Semaine des Fiertés du 5ème ».

L’édition 2022 au lieu du 17 au 25 mai, et comme l’année dernière, c’est l’occasion d’un rendez-vous collaboratif et participatif pour échanger sur ces thématiques.

Co-construite avec les partenaires socioculturels de l’arrondissement et les associations LGBTQIA+, cette semaine est un temps fort de mobilisation autour d’événements culturels, d’éducation populaire et de débats. En sensibilisant à la lutte contre les discriminations des personnes LGBTQIA+, la Semaine des Fiertés est aussi une semaine culturelle, positive, qui promeut l’acceptation de chacune et chacun.

La Semaine des Fiertés du 5ème par les valeurs d’ouverture qu’elle porte, est dans la lignée d’autres initiatives citoyennes déjà présentes sur l’arrondissement, à l’instar de « Vieux-Lyon en Humanité ». Ce festival d’initiatives citoyennes, associatives et culturelles, fait rayonner les valeurs de fraternité et de diversité du Vieux-Lyon depuis 2018. Cette année, le rendez-vous est donné du 23 juin au 2 juillet.

De beaux temps de mobilisation en perspective, à l’image d’un arrondissement fier, ouvert et humoriste !

Rendez-vous sur mairie5.lyon.fr pour les détails de ces événements.

Agenda :

- Le 9 mai à 10h, :

Cérémonie commémorative du 8 Mai 1945, parc de la mairie.

- Le 21 mai :

La Voie est libre, quartier Saint-Paul.

- Du 17 au 25 mai :

Semaine des Fiertés.

- Le 2 juin de 17h à 20h, :

Atelier Budget Participatif, parc de la Mairie.

Conseils d’arrondissement :

- Le 5 mai à 18h30, à la Mairie annexe du Vieux-Lyon.

- Le 23 juin à 18h30, à la Mairie annexe du Vieux-Lyon.

Élection présidentielle :

- Les 10 avril et 24 avril.

Elections législatives :

- Les 12 juin et 19 juin

- 6ème :

Des Droits et des Devoirs :

Dans quelques jours, les dimanches 10 et 24 avril, chacun d’entre nous aura la possibilité de s’exprimer par le vote sur le choix du futur Président de la République.

304 bureaux de vote ouvriront à Lyon grâce au concours de près de 1000 bénévoles. Je tiens ici à les remercier par avance. Ils œuvrent au bon déroulement de la démocratie.

J’espère, pour cette élection majeure, qui sera suivie ces élections législatives les 12 et 19 juin, qu’un sursaut démocratique aura lieu. Le vote est un droit… Mais n’oublions pas que nous nous sommes battus pour l’obtenir.

Et pour ceux qui ne seront pas là, car les vacances approchent, pensez à faire une procuration !

Le Maire du 6ème arrondissement

Mairie du 6ème :

58, rue de Sèze

69006 Lyon

Tél : 04'72'83'15'00
mairie6.lyon.fr
mairie6.Messagerie@mairie-lyon.fr
facebook.com/Mairie6Lyon/
instagram.com/mairie\_lyon6/

Allez voter puis aller chiner ou l’inverse !

La traditionnelle guinguette à ciel ouvert du 6ème : Le Marché Autrement, reviendra sur la place Maréchal-Lyautey, le week-end des 9 et 10 avril. Pas d’excuse pour ne pas aller faire un tour au marché puisque ce même week-end vous êtes appelés aux urnes !

Artistes, producteurs, créateurs et artisans vous attendront, pour vous faire découvrir ces pépites régionales : épicerie fine, petite restauration, déco, accessoires et concepts dans l’air du temps… Déambulez entre les stands, profitez d’un moment convivial pour faire votre marché, pour consommer local et vous restaurer dans une ambiance champêtre et chaleureuse !

Agenda :

Événements à la mairie :

- Le 14 avril à 18h30 :

Atelier pour le Budget Participatif.

Information et inscription : camille.annequin@mairie-lyon.fr ou 04'72'83'15'33.

- Le 4 mai à 13h, place Edgar-Quinet.

- Du 3 au 13 mai :

Exposition Peintres et sculpteurs des forces de sécurité et de l’Armée française. Vernissage le 4 mai à 18h30. Salon de réception.

Inscription : camille.annequin@mairie-lyon.fr ou 04'72'83'15'33

- Du 17 au 27 mai :

Exposition de peintures Il me reste du rose par Cécilie Belon. Vernissage le 18 mai à 18h30. Salon de réception.

Inscription : camille.annequin@mairie-lyon.fr ou 04'72'83'15'33

- Le 18 mai à 20h :

Réunion des Bébés du 6.

Inscription : camille.annequin@mairie-lyon.fr ou 04'72'83'15'33

- Du 14 au 17 juin :

Exposition de patchwork. Conférence le 15 juin à 18h30. Salon de réception.

Inscription : camille.annequin@mairie-lyon.fr ou 04'72'83'15'33

- Les 7 avril, 5 mai, 9 juin de 13h30 à 16h :

Collecte pour le Foyer Notre-Dame des Sans abri. Le 5 mai, grande salle des Beaux-Arts.

Les 7 avril et 9 juin, salon de réception.

Collecte Ecosystem :

- Le 21 mai de 9h à 13h :
place Brosset.

- Le 18 juin de 9h à 13h :
place Maréchal-Lyautey.

Déchèterie mobile :

- Les 6 avril, 4 mai, 1er juin de 14h30 à 20h, place Elmaleh.

Conseils d’arrondissement :

- Le 3 mai à 18h30, le 22 juin à 18h30, salle du Conseil de la mairie.

Inscription auprès de severine.ceddla@mairie-lyon.fr.

- 7ème :

Retrouvailles :

Jean Jaurès, Jules Guesde, Mazagran, des noms bien connus des habitantes et habitants du 7ème qui connaissent, au-delà des hommes et des batailles, l’histoire des lieux et ce qu’on peut y trouver : des places publiques, des espaces à partager, à jouer, à jardiner… De vrais espaces à vivre qui, par leur emplacement dans l’arrondissement, font figure d’espace central pour trois grands quartiers : Jean-Macé, Gerland, la Guillotière. Ces places sont les trois lieux qui accueilleront la Fête du 7ème le samedi 21 mai : l’occasion de célébrer les 20 ans des conseils de quartier, issus de la loi de 2002 relative à la démocratie de proximité, mais aussi de se retrouver, tous et toutes ensemble, comme nous n’avons pas encore pu le faire. Préparée par les acteurs de l’éducation populaire et les conseils de quartier en lien avec les associations et les commerçants, la Fête du 7ème fera la part belle à la participation citoyenne, aux animations familiales, aux spectacles : place à la fête !

Fanny Dubot,

Maire du 7ème arrondissement

Mairie du 7ème :

16 place Jean-Macé

69007 Lyon

Tél : 04'72'73'68'00
mairie7.lyon.fr
mairie7@mairie-lyon.fr
Réseaux sociaux : Mairie7Lyon

Solidarité Ukraine : merci pour votre mobilisation :

Après l’invasion de l’Ukraine par la Russie le 24 février, la Ville de Lyon s’est mobilisée pour rapidement mettre en place une collecte de dons à destination des citoyennes et citoyens ukrainiens. La Mairie du 7ème a pu mettre sous cartons des dons toujours plus nombreux : ainsi, deux jours après le lancement de la collecte, 75 cartons partaient à destination de la Pologne et ce nombre est allé grandissant ! Tout cela, rendu possible par la mobilisation des agentes et agentes et des habitantes et habitants bénévoles ou donateurs. Un formidable élan de solidarité.

La place Jules-Guesde fait peau neuve :

En avril, le conseil de quartier, les commerçants, l’école Berthelot, la crèche Septimousses et les riverains réfléchissent au futur de la place Jules-Guesde et à ses nouveaux usages. Le réaménagement aura lieu cet automne.

Déchets alimentaires : 211 tonnes de collecte :

Depuis cet automne, 211 tonnes de déchets alimentaires ont été collectés, permettant ainsi de produire 50 tonnes de compost. Une nouvelle habitude qui a été rapidement prise puisque la qualité de tri est remarquable : seulement 2% des déchets collectés n’avaient pas leur place dans ces bornes à compost, installées à l’automne 2021.

Agenda :

Fête du printemps :

- Le 8 avril à partir de 17h :

Centre social de Gerland.

Semaine de l’alimentation :

- Du 16 au 22 mai/

Plus d’infos sur mairie7.lyon.fr.

Fête du 7ème :

- Le 21 mai, places Jean-Jaurès de 14h à 22h, Mazagran et Jules-Guesde de 14h à 17h. Village musical par de nombreuses associations musicales du 7e et la MJC Jean Macé, et animations par l’Association de développement du parc Blandan, parc Blandan de 11h à 19h.

Convergence vélo :

- Le 22 mai à 12h15, rendez-vous sur les berges Anna Lindh, au niveau de la rue Chevreul.

Ateliers Budget Participatif :

- Le 7 avril à 18h30, Maison Ravier.

- Le 7 mai à 10h, Maison de la Guillotière.

- Le 21 mai à 14h, place Jules-Guesde

- Le 9 juin à 18h30, Maison du projet Gabriel Péri.

Re Lyon Nous :

- Le 5 juin, inscription sur lyon.fr à partir du 11 mai. (lire p.48)

Vide-grenier de la maison de l’enfance :

- Le 25 juin de 8h à 18h, place Saint-Louis.

- 8ème :

Un 8ème tout en concertation :

La concertation sur le réaménagement de l’avenue des Frères-Lumière a ouvert une année riche en participation citoyenne dans notre arrondissement. Outre ce grand projet, nous allons également engager une large concertation sur l’avenir de la place de la Maison de la danse et les aménagements possibles, à terme, du carrefour du Bachut. Le lancement du budget participatif donnera la parole à chacune et chacun pour proposer ces projets dans son quartier.

Plus tard, ce seront les habitants des nouveaux logements du quartier Grand Trou qui seront amenés à se prononcer sur les aménagements du tout nouveau square du « PUP Patay ».

Vous le voyez, notre arrondissement se transforme et prépare son avenir en faisant la part belle à la végétalisation, aux piétons, aux cyclistes et en créant des lieux agréables à vivre tout en diminuant la pollution. Ces transformations, nous vous les avions annoncées, tout comme nous nous étions engagés à les construire avec vous.

Je compte sur votre participation.

Olivier Berzane,

Maire du 8ème arrondissement

Mairie du 8ème :

12 avenue Jean-Mermoz

69008 Lyon

Tél : 04'72'78'33'00
mairie8.lyon.fr
mairie8@mairie-lyon.fr
facebook.com/Mairie8/lyon/

Un tiers-lieu alimentaire au cœur du quartier Langlet-Santy :

D’ici à la fin du printemps, une Maison Solidaire de l’Alimentation va voir le jour au 83 avenue Paul-Santy. Co-construite avec les habitants du quartier lors d’ateliers participatifs, cette Maison regroupera une diversité d’activités (cantine et épicerie bio à prix doux, cuisine-atelier, animations…). L’objectif : permettre aux habitants de s’impliquer pour avoir accès à une alimentation sûr et durable, à prix accessible et de faire évoluer leurs pratiques d’approvisionnement et de consommation.

Suivez l’avancée du projet sur la page Facebook : @maisonsolidairedelalimentation
maison-solidaire-de-lalimentation.fr

Un nouveau verger urbain :

Alors que le verger urbain du square du 14e Régiment de zouaves poursuit son développement, un deuxième verger voit le jour dans le quartier de Monplaisir.

Début février, trois classes de l’école Veil ont participé à la plantation d’arbres fruitiers et d’arbustes dans le tout nouveau verger urbain aménagé par la Ville dans le square Saint-Neston situé 1 rue Saint-Mathieu.

Ce projet s’inscrit dans le cadre du réaménagement du square mené en concertation avec les habitantes et habitants du quartier. L’aire de jeux existante a été entièrement renouvelée pour proposer des modules adaptés aux 2-6 ans et 8-10 ans.

Agenda :

Budget participatif :

1,7 million d’euros seront consacrés à la mise en œuvre de projets dans le 8e.

Pour vous aider à formaliser vos idées, des Ateliers sont organisés. Participez !

- Le 30 avril de 9h à 12h :
permanence sur le marché de Mermoz (repli à la salle Marie-Claude Sany en cas de pluie).

- Le 11 mai de 18h à 20h :
au 108 avenue paul-Santy

- Le 19 mai de 18h à 20h :
à la MJC Monplaisir.

- Le 23 mai de 18h à 20h, à la MJC Laënnec-Mermoz.

D’autres dates à venir sur la plateforme oye.participer.lyon.fr

- 9ème :

Plus que jamais à votre rencontre :

Les beaux jours reviennent et avec eux l’espoir bien affirmé de sortir enfin de ceux deux années trop compliquées. Dans le 9e, c’est avec ferveur que nous vous avons proposé des temps d’échanges inédits autour du 8 mars et un carnaval invitant au voyage le 19 mars. C’est avec responsabilité que nous avons organisé une nouvelle session de vaccination à La Duchère. C’est avec impatience que nous vous invitons aux multiples concertations qui vont se dérouler les prochains mois, du côté du bâtiment de La Poste et pour de nombreux aménagements de voirie. Nous sommes mobilisés pour vous rencontrer en toutes occasions.

Anne Braibant,

Maire du 9ème arrondissement

Mairie du 9ème:

6 place du Marché

69009 Lyon

Tél : 04'72'19'81'81
mairie9@mairie-lyon.fr
mairie9.lyon.fr
@Mairie9Lyon

Annexe La Duchère :

8 place Abbé-Pierre

69009 Lyon

Tél : 04'78'66'80'70

Une nouvelle école dans le 9ème :

Début janvier, au 15 rue Nérard dans le 9e arrondissement, la Ville de Lyon a débuté le chantier de la nouvelle école Nérard dont le coût s’élève à 12 897 914 €.

Sur cette petite parcelle, les architectes ont fait preuve d’imagination pour créer 9 classes de maternelles nécessaires à absorber l’évolution démographique de l’arrondissement.

Cette école s’inscrit également dans une démarche de transition écologique (structure bois, matériaux bio-sourcés, végétalisation de la cour).

La fin des travaux est prévue à l’été 2023 afin que les écoliers puissent y faire leur rentrée en septembre.

Le nouvel établissement sera proche du groupe scolaire Audrey Hepburn, qui verra donc ses classes de maternelle se transformer en classes d’école élémentaire. Ainsi, les préfabriqués dans le parc Montel seront démontés et le parc sera totalement rendu à ses habitants.

Avec la crèche Tissot, proche des écoles Nérard et Audrey-Hepburn, c’est un secteur qui sera amené à évoluer pour répondre à la vision des élus d’une rue des enfants : plus de sécurité pour leur bien-être.

Rencontrez vos élus sur les marchés :

Une nouvelle page sur le site internet de la Mairie du 9e arrondissement vous informe des prochaines dates de concertation et démarches participatives. A noter d’ores et déjà dans vos agendas les présences de vos élus sur les marchés : Le 26 avril de 10h à 12h, place Valmy ; Le 28 mai de 10h à 12h, marché Champvert.

Plus d’informations : mairie9.lyon.fr/votre-mairie/concertations-et-demarches-participatives

Budget participatif :

Lancé le 14 mars dernier, la Mairie du 9e vous donne rendez-vous pour les Ateliers : le 25 avril à 19h, salle Schoenberg ; le 14 mai de 9h30 à 12h30, marché Champvert ; le 19 mai à 19h, Maison des Fêtes et des familles de La Duchère.

Une nouvelle rue des enfants dans le 9ème !

La rue du Doyen-Chapas, à La Duchère, a fait l’objet de travaux pour créer un cheminement piéton sécurité sur tout son long. Située dans le quartier de Balmont, elle borde l’école maternelle des Eglantines.

Après une première marche exploratoire en présence des habitants, du conseil de quartier et du conseil citoyen, une présentation des aménagements a été proposée le 26 janvier dernier.

Trottoirs élargies, ralentisseurs et aménagements de sécurité permettent désormais à tous les usagers de partager sereinement l’espace public.

De nouveaux stationnements ont été créés pour compenser ceux supprimés.

Pour nous contacter :

Une question, un commentaire, une remarque d’intérêt général ? Vous pouvez contacter la rédaction du magazine municipal à l’adresse suivante : aufildelyon@mairie-lyon.fr

aufildelyon@villedeLyon.fr

::::::::::::::::::::::::::::::

# A l’écoute

Instagram

Guino, Bello, Coquette et Paulette font le bonheur des bambins de la crèche Mont-brillant (3ème depuis le début de l’année… ainsi que de 467 personnes sur le compte instagram de la Ville de Lyon. Détails sur lyon.fr/actualite/developpement-durable/un-poulailler-la-creche-montbrillant

Cécile Tinardon :

17 : 14 – 4 février

« Je viens de lire le numéro de cet hiver, parlant entres autres du réaménagement des espaces publics.

Mais quid du quartier Santy la Plaine (8e) ? Certes moins visible et moins touristique mais peuplé de Lyonnais (…). »

Santy la Plaine n’est pas oublié et fourmille de projets. A la cité Maurice Langlet, la barre qui longe l’avenue va être détruire en 2023 pour laisser place à de nouveaux petits immeubles. Dès 2022, ses espaces de vie vont être végétalisés et rénovés.

On notera aussi le réaménagement de la rue Stéphane-Coignet qui sera reliée au passage créé le long du stade Bovozet pour rejoindre le centre social Gisèle Halimi.

La voirie avenue Paul-Santy va également bénéficier de cette rénovation urbaine, notamment devant l’école Jean Macé.

Pour vous informer et participer à l’avenir de Santy La Plaine, participez au conseil de quartier : mairie8.lyon.fr/conseils-de-quartier

La mobilisation des Lyonnaises et des Lyonnais en faveur de l’Ukraine est forte. Plusieurs actions sont possibles pour relayer cette solidarité, notamment des collectes en mairies d’arrondissement. Pour plus de détails, vous pouvez contacter Lyon en direct (04'72'10'30'30), vous rendre sur lyon.fr, et lire l’article en page 20.

LYONendirect Mairie d’arrondissement : 04'72'10'30'30

Appli Lyon : lyon.fr

# Tribunes : expression des groupes politiques

# - Majorité : Les écologistes

Inertie VS action :

« Un terrible avertissement sur les conséquences de l’inaction. » C’est avec ces mots que Hoesung Lee a présenté en février le dernier rapport du GIEC dont il est le président. Le groupement de scientifiques alerte une nouvelle fois sur le dérèglement climatique dont les conséquences n’appartiennent plus au futur mais sont déjà visibles dans nos quotidiens. 1 degré supplémentaire est aujourd’hui enregistré par rapport à l’ère préindustrielle. Les répercussions sont fortes sur les vies humaines et les systèmes naturels : vagues de chaleur plus intenses et plus fréquentes, augmentation des feux de forêt et des précipitations, élévation du niveau de la mer, etc.

Si ce nouveau rapport GIEC nous décrit un avenir bien obscur sans réaction des décideurs, il apporte aussi des lueurs d’espoir. Ce rapport nous dit en effet que pour limiter le réchauffement climatique, il faut des actions fortes, très rapides et qui s’inscrivent dans la durée. Ces dernières auraient un réel impact sur la qualité de l’air. Autre « bonne » nouvelle : en atteignant la neutralité carbone, le réchauffement climatique pourrait être circonscrit. En d’autres termes : si nous agissons fortement dès maintenant, nous pouvons encore agir sur le dérèglement climatique et réparer une partie de nos erreurs du passé. Ce « nous » est celui de tous les citoyens mais aussi celui des collectivités, des villes qui jouent un rôle important en prenant des décisions fortes, adoptant ainsi leurs territoires et les engagements dans la transition écologique.

Les grandes avancées des collectivités :

C’est le cas des collectivités écologistes qui mènent, dans toute la France, des actions qui préfigurent une transition démocratique et écologiste à leur niveau. C’est bien sûr le cas de la Ville de Lyon, qui a déclaré l’urgence climatique en 2021 et prend depuis 2020 de véritables mesures à la hauteur des enjeux climatiques et à son échelle, pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, adapter la ville au changement climatique et préserver la biodiversité.

La Ville s’engage par exemple pour des mobilités plus adaptées à nos quotidiens, pour une meilleure qualité de l’air, pour une alimentation plus saine (notamment dans les cantines scolaires) et une agriculture de proximité. Elle investit massivement dans la rénovation des bâtiments municipaux afin de réduire notre consommation d’énergie, la végétalisation de l’espace public et la diversification de nos approvisionnements, par exemple 25% de notre consommation de gaz provient depuis le 1er janvier 2022 de biogaz, gaz renouvelable produit en France. En d’autres termes, la transition écologique que nous portons ne se résume pas aux pistes cyclables comme le disent parfois nos détracteurs : elle agit sur les 17 objectifs de développement durable définis par l’ONU pour 2030 ; objectifs qui répondent aux défis liés à la pauvreté, aux inégalités, à la paix, à la justice… et à la résilience.

Car la transition écologique dans laquelle nous avons engagé la Ville, notamment par les mesures de sobriété énergétique, de diversification des sources d’énergie et d’alimentation locale, contribue à rendre Lyon plus résiliente face aux aléas à venir. Et le contexte international actuel nous rappelle, hélas bien plus qu’on ne le souhaiterait, à quel point cette notion de résilience est importante.

Solidarité et hospitalité :

Dans ce contexte de retour de la guerre en Europe, la solidarité et l’hospitalité, en tant que valeurs fondamentales de l’écologie politique, sont aussi au cœur de notre action. Car si elles sont nécessaires pour s’adapter au changement climatique, elles le sont également au quotidien et a fortiori en ces heures sombres de la guerre en Ukraine, débutée il y a deux semaines à peine à l’heure où nous écrivons ces lignes. Dès le premier jour de la guerre, la Ville de Lyon a lancé différentes actions – collecte de biens de première nécessité dans tous les arrondissements, soutien financier – pour aider le peuple ukrainien, en lien étroit et permanent avec les associations ukrainiennes de Lyon. Comme ce fut le cas à l’été avec les personnes fuyant l’Afghanistan, la Ville de Lyon a déjà annoncé qu’elle prendra sa part dans l’accueil des réfugiés et mobilise d’ores et déjà les services de la Ville en ce sens. Car même si les moyens et les compétences de la Ville sont limités, il va de notre devoir mais aussi de notre dignité de faire le maximum pour accueillir ces personnes dans les meilleures conditions possibles. La Ville est aux côtés des associations et de tous les Lyonnais et les Lyonnaises qui se mobilisent déjà en ce sens au quotidien. Nous profitons de cette tribune pour saluer leur action exemplaire et leur implication sans faille.

Groupe Les Ecologistes :

4, rue de la République – 69001 Lyon
lesecologistes.lyon@gmail.com

::::::::::::::::::::::::::::::

# Lyon en commun

# Lyon, ville humaniste et solidaire

Le sort réservé aux personnes en situation d’exil, en particulier aux jeunes, constitue une préoccupation majeure pour notre groupe. L’indignation ne suffit pas. Il est urgent d’agir, de leur offrir un accueil décent dans le respect de nos valeurs et des droits humains. Il s’agit de se conformer aux principes fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l’Homme. L’égale dignité de chacun exige que les migrants, notamment les plus jeunes, aient l’accès aux droits, à la santé, au logement et à l’éducation.

Face aux tergiversations voire à l’inaction des pouvoirs publics compétents, notre Ville s’implique. Elle propose des solutions d’hébergement dans ses immeubles vacants, dans les résidences étudiants et de seniors (une initiative inédite). Nos élus d’arrondissement se mobilisent quotidiennement pour accompagner et soutenir les mineurs non accompagnés : ouverture d’une salle municipale dans le 1er pour les mettre à l’abri ou encore suivi d’occupation de squats (Chez Gemma, Le Chemineur).

Mais ces solutions n’en sont pas ! Les collectifs de soutien aux mineurs non accompagnés s’épuisent et nous ne pouvons décemment pas reporter sur eux la responsabilité qui incombe aux institutions.

Lyon en Commun :

Alexandre Chevalier et David Souvestre,
co-présidents

LYEC@mairie-lyon.fr
lyonencommun-elus.fr

::::::::::::::::::::::::::::::

# Socialiste, la gauche sociale et écologique

Lyonnaises, Lyonnais : aux urnes !

Malgré le contexte difficile avec la guerre aux portes de l’Europe et ses répercussions économiques, notre pays s’apprête à faire un choix important : celui de savoir qui dirigera la nation pendant les cinq prochaines années.

A quelques jours de l’élection présidentielle, nos élu-e-s souhaitent rappeler l’importance de se rendre aux urnes.

La montée de l’abstention, toujours plus importante à chaque scrutin, nous inquiète particulièrement. Nous ne devons pas laisser le désintérêt ou la colère obérer la participation démocratique, pierre angulaire de notre système politique qui ne fonctionne que si chacune et chacun se déplace pour faire connaître son choix.

Nul n’a besoin de dire que l’élection présidentielle revêt une importance particulière. Après deux ans de pandémie et dans un contexte de guerre en Ukraine, les enjeux sont immenses.

Aussi, les élu-e-s de notre groupe Socialistes, qui seront présents pour tenir les bureaux de vote dans vos quartiers, enjoignent les Lyonnaises et Lyonnais à ne pas laisser l’abstention gagner cette élection, à se rendre aux urnes.

Sandrine Runel,

Présidence du groupe

::::::::::::::::::::::::::::::

# Opposition

# Droite, centre et indépendants

Déplacements :

Aujourd’hui, la majorité municipale et métropolitaine est focalisée sur la chasse à la voiture et en fait l’alpha et l’oméga d’une bonne partie de sa politique sans prendre en compte la réalité des besoins des habitants et en instrumentalisant la qualité de l’air qui ne cesse pourtant de s’améliorer.

Ainsi, veut-elle devancer le calendrier légal sur la ZFE en interdisant au 01/09/22 la circulation et le stationnement des 6678 véhicules crit’air 5 ou + appartenant à des Lyonnais. La loi fixe cette obligation au 01/01/23. Est-on à 4 mois près ? D’autant que ce ne sera qu’à compter du 1er janvier que les propriétaires de ces véhicules pourront bénéficier d’un prêt à taux 0 de la part de l’Etat.

Il faut cesser de croire que nos concitoyens utilisent forcément leur voiture par plaisir ; c’est généralement par nécessité car faute d’une offre de transport en commun adaptée à leurs besoins. En plus, avec la crise Covid, moins de gens prennent les transports en commun…

Et que dire de sa volonté de bannir tous les véhicules jusqu’au crit’air 2 inclus en 2026 ? Comment penser que 139000 véhicules vont disparaître en moins de 4 ans sur la seule ville de Lyon ?

Parallèlement, cette majorité EELV-LFI-PS-PC abandonne tout projet de développement de métro ce qui est particulièrement inquiétant pour la desserte d’un arrondissement comme le 5e qui manque cruellement d’un moyen de transport par câble sur l’ouest lyonnais, voilà que ressort le projet d’un tramway enterré avec des stations très profondes jusqu’à 70m (près de 3 fois celle du Vieux-Lyon), solution non retenue dans le cadre de la concertation de la Ligne E en 2019. Avec cette majorité, ce sont déjà 3 ans de perdus pour ce secteur.

Président : Pierre Olivier
groupedci@mairie-lyon.fr

::::::::::::::::::::::::::::::

# Progressistes et républicains

Zone à Faibles Emissions : Zone à Forte Exclusion

Chères Lyonnaises, chers Lyonnais,

La Métropole de Lyon acte, avec l’accord des élus écologistes de notre ville, la mise en place d’une ZFE contraignante qui ne prend pas suffisamment en compte les difficultés de nombre de nos concitoyens de classe populaire et moyenne.

Tandis que les écologistes comptent le nombre de voitures qu’ils parviennent à faire « s’évaporer » de notre ville, sans aucune considération pour les personnes qui les conduisent, nous rappelons les difficultés de déplacement que connaissent encore les habitants de nombre de nos quartiers, ainsi que les usagers qui rejoignent chaque jour notre ville pour y travailler. Tous ne peuvent laisser leur voiture, ici pour prendre le vélo, là les transports en commun ni troquer leur vieux diésel pour une voiture électrique.

Leur forcer la main dans ces conditions revient à les exclure, à dégrader violemment leurs conditions de vie. Nous ne pouvons ni l’accepter ni le cautionner.

Georges Képénéklan, Béatrice Gallout, Sylvie Palomino et Laura Ferrari

Contact : progressistes.republicains@gmail.com

Pour Lyon :

Notre plaidoyer républicain :

Dans quelques jours, nous aurons la possibilité d’élire la prochaine ou le prochain Président de la République.

Cet événement ouvre, avec les élections législatives qui suivront peu après, une séquence d’expression citoyenne.

Le groupe « Pour Lyon » profite de cette occasion pour réaffirmer son attachement à la démocratie, à nos institutions républicaines et au dialogue entre toutes et tous sans distinction selon le genre, la couleur de peau, l’origine, la sensibilité politique ou religieuse.

Un tel plaidoyer peut paraître futile.

L’actualité nous rappelle crûment qu’il est nécessaire.

Nos élues et nos élus – ces femmes et ces hommes ayant pour mission de s’investir pour nos concitoyens – sont attaqués jusque dans l’agglomération lyonnaise : le 17 février dernier, le Maire de Grigny, Xavier Odo, un élu et deux agents municipaux étaient molestés.

En Ukraine, la guerre se poursuit car le peuple ukrainien refuse qu’un dictateur autoritaire remettre en cause sa souveraineté et sa culture ou qu’il accapare ses ressources.

Dans quelques jours, nous aurons la possibilité d’élire la prochaine ou le prochain Président de la République.

Profitons-en. La démocratie est précieuse et elle est fragile. Dans ce contexte, nous invitons tous les lecteurs et tous les élus, à Lyon comme ailleurs, à donner l’exemple d’une vie démocratique saine.

Yann Cucherat,

Présidente du groupe Pour Lyon

# Temps libre

Inscriptions le 11 mai sur lyon.fr

Les inscriptions en ligne à Re Lyon nous sur lyon.fr seront ouvertes à partir du 11 mai. N’attendez pas si vous souhaitez participer, les 5000 places, toutes gratuites, sont en général attribués, en moins d’une semaine.

Nouveauté pour cette édition 2022, le parcours Découverte sera accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

# Dans les coulisses de Re Lyon nous

Avant que les 5000 participants de Re Lyon nous ne s’élancent le 5 juin, Au Fil de Lyon lève le voile sur la genèse de cet événement gratuit et rassembleur.

Chaque année, le contenu de Re Lyon nous est gardé secret par les organisateurs, pour mieux surprendre les quelques 700 équipes de 2 à 4 personnes inscrites aux deux parcours. Découverte (7 km) et Aventure (11 km). Mettons fin à un premier suspense pour cette 7e édition : elle mettra en valeur des éléments de patrimoine des 7e et 2e arrondissements ! Mais lesquels ?

« On ne s’interdit rien ! », note l’équipe d’organisation composée d’agents de la Direction des Evénements et de l’Animation et de celle des Sports.

Patrimoine naturel, historique, industriel, public ou privé : tout peut être traversé. A deux conditions : s’intégrer dans le tracé et pouvoir accueillir 2500 personnes pour le parcours Découverte, 5000 si l’on ajoute Aventure. « Un vrai puzzle ! »

Des activités sur mesure :

Plus de 20 sites sont donc investigués, pour n’en retenir qu’une quinzaine.

C’est là que l’on installe les activités ludiques, sportives ou culturelles qui font le sel de Re Lyon nous. Points communs : elles sont décalées, fabriquées sur mesure et réutilisées – différemment – d’une édition à l’autre. On citera le kayak sur roulettes, la catapulte ou le parcours fil d’araignée parmi les « classiques » pourvoyeurs de fous rires et de souvenirs pour les familles…

Et l’énigme alors ? Grande journée de pratique et d’initiation au sport loisir, Re Lyon nous c’est aussi une vingtaine d’indices à découvrir, le plus souvent en ligne avec l’histoire et le patrimoine locaux. L’auteur rédige son texte en fonction des endroits traversés ; cinq binômes de comédiens répartis sur le parcours se chargent de le transmettre aux participants.

La recette savamment dosée d’un succès qui ne se clément pas.

- 100 personnes pour organiser le jour J

- 720 barrières, 3000 balles de tennis (en 2021)

::::::::::::::::::::::::::::::

# Deux jours de roller à Bellecour

Les 14 et 15 mai, la 17e édition du Lugdunum roller contest s’annonce comme un savant mélange de classiques et de nouveautés qui démontrent l’envie d’avancer (en glissant) des organisateurs du Lyon Roller Métropole.

Evidemment, la place Bellecour reste le cœur de l’événement. On retrouvera les épreuves officielles, les 21 et 42 km, cette dernière étant ouverte pour la première fois aux non-licenciés (objectif chrono : 2 h !), sans oublier les courses enfants. Au programme également, du skate cross hyper spectaculaire et le parcours loisirs multimodal (roller, skateboard, longboard, trottinette et même… poussette). Les habitués et les curieux ne manqueront pas la randonnée d’ouverture du vendredi soir encadrée par Générations roller.

Enfin, cette édition 2022 veut aussi rider écoresponsable.

Tri, écocup, avec consigne d’1 €, attendent les participants.
lugdunumcontest.com

La Tête d’Or fait le break :

Jo-Wilfried Tsonga, Dominic Thiem, Stefanos Tsitsipas : les noms de quelques vainqueurs passés de l’Open parc de tennis suffisent à installer le vélodrome du parc de la Tête d’Or parmi les temples de la terre battue ! Juste avant Roland-Garros, le plateau est toujours relevé et magnifie ce cadre idéal transformé pour l’occasion. Du 14 au 21 mai, cette 5e édition ne dérogera pas à la règle.
openparc.com

Convergence vélo le 22 mai :

Les petits ruisseaux font les grands fleuves : ce principe ancestral est celui que la Maison du vélo Lyon va appliquer pour son édition 2022 de Convergence vélo.

Le 22 mai, plus de 25 cortèges correspondant à autant de points de départ, sont appelés à se rassembler peu à peu avant de se rejoindre au parc de la Tête d’Or en fin de matinée. Après un pique-nique ombragé et convivial, une marée de cyclistes prendra la direction de la place Bellecour où des animations et des stands d’information attendent les participants et… les passants.

La Convergence Vélo, c’est une journée festive autour du vélo, quel qu’il soit : classique, cargo, électrique, tandem pour montrer à toutes et tous que la vélo c’est pratique, convivial et écologique pour les déplacements quotidiens. Ou tout simplement pour le plaisir de rouler en faisant masse…

Départs, parcours, horaires sur maisonduvelolyon.org

::::::::::::::::::::::::::::::

# C’est en Bulles – Au Fil de Lyon

Julia et César racontent la Résistance

Quelque part dans Lyon, Julia et César sont devant une plaque commémorative sur laquelle est écrit :

« Le 21 juin 1943, Jean Moulin président du Conseil National de la Résistance, a pris le funiculaire « la Ficelle » Croix-Paquet.

Descendu ici, il est monté ensuite dans le tram 33.

Ce fut son dernier trajet d’homme libre.

Il est arrêté avec ses compagnons dans la maison du Dr Dugoujon à Caluire.

Souvenons-nous de Jean Moulin et de celles et ceux qui ont aidé la France de l’horreur nazie. »

Julia demande : C’est qui Jean Moulin ?

César répond : C’était un résistant, chef du conseil national de la résistance qui rassemblait tous les mouvements de résistants pendant la seconde guerre mondiale.

César parle encore : Viens on prend les traboules

Julia dit : Comme les canuts !

César dit alors : Comme les résistants !

Case suivante : Ils avancent dans les traboules et descendent des escaliers :

Julia dit : Quel dédale !

César explique : Les résistants les utilisaient pour semer les nazis et leurs complices de la milice française ! Pendant les couvre-feux pour rester discrets. Pour transporter les journaux clandestins des différents groupes de résistants. Franctireur – Combat – Libération… Pour transporter des faux papiers qui étaient fabriqués dans des appartements. Bref pour se déplacer discrètement !

Toujours en descendant des grands escaliers allant dans différentes directions, Julia dit à son tour : La grande résistance Lucie Aubrac raconte qu’elle y a semé des poursuivants !

Il y avait beaucoup de femmes dans la résistance.

César dit : Oups on est perdus ?

Case suivante

Ils sont arrivés à une sortie et César dit : Par là on devrait tomber sur la rue René Leynaud, un résistant.

Case suivante, ils sont dans la rue

Julia dit alors : Tu sais qu’à Lyon 7% des noms de rues sont liés à la guerre ? C’est beaucoup !

Julia dit encore : c’est ici que se trouvait l’imprimerie d’Eugène Pons.

César : C’est ici, et dans une imprimerie à Villeurbanne, qu’ont été imprimés en 1943 de faux exemplaires d’un journal collabo « le nouvelliste »…

Julia interroge : Collabo ?

César répond : Qui soutenait les nazis ! A l’intérieur les résistants appelaient les lyonnais à les rejoindre.

Case suivante, ils sont devant l’hôtel de Ville de Lyon :

Ici au balcon de l’Hôtel de ville, le 14 septembre 1944 le Général de Gaulle a nommé Lyon la capitale de la résistance !

Ce jour là, le Général De gaulle a dit « Comment dire à Lyon toute la gratitude que je ressens dans cette capitale de la Résistance française et qui est aujourd’hui une très grande ville de notre France couverte de blessure éclatante dans son honneur et emportée par son espérance. »

Case suivante :

Julia et César sont arrivés devant une statue.

César dit : Le veilleur de pierre de la place Bellecour

Là il y avait un café où se réunissaient des officiers allemands des membres de la gestapo et de la milice.

Des résistants y ont posés une bombe en juillet 1944. En représailles, les allemands ont fusillé de prisonniers pour l’exemple. Le monument sert à commémorer leur mémoire.

Case suivante : Julia et César sont dans le tramway qui passe sur un pont.

César dit : ce pont, il est pas d’époque. Ben oui, les allemands ont détruit presque tous les ponts quand ils ont quitté la ville pour empêcher les alliés de traverser.

Julia demande à César : mais comment tu sais tout ça ?

César répond : Grâce au centre d’histoire de la résistance et de la déportation, avenue Berthelot, qui fête ses 30 ans cette année.

Case suivante : Julia et César sont arrivés devant le centre d’histoire de la résistance et de la déportation.

César dit : Entre 1942 et 1944, c’était le siège de la police allemande, la gestapo. Il a été transformé en lieu de mémoire après le procès du chef de la gestapo, Klaus Barbie, en 1987 à Lyon. Le musée a été inauguré en 1992.

Julia demande : on va voir l’exposition « visages » ? Des visages sans masques ?

::::::::::::::::::::::::::::::

# Le Savoir-Faire Lyonnais

Le Savoir-Faire Lyonnais a maintenant son label Fabriqué à Lyon.

Artisanat, alimentaire, création, art, mode, produits manufacturés…

Les entrepreneurs et artisans labellisés déploient tous leurs talents pour vous satisfaire et perpétuer la renommée des produits lyonnais.

Tous les labellisés sur lyon.fr ou sur l’appli

Lyonendirect : 04'72'10'30'30 Appli Lyon lyon.fr

La ville comme on l’aime, dynamique